

N° 2004-01

PIERRE BOURDIEU

ANALYSTE DU CHANGEMENT ?

Une lecture à la lumière de la théorie de la régulation

Robert BOYER

CEPREMAP-ENS, CNRS, EHESS
48, Boulevard Jourdan 75014 PARIS, France
Tél. : (33-1) 43 13 62 56 — Fax : (33-1) 43 13 62 59
e-mail : robert.boyer@cepremap.cnrs.fr
http : [//www.cepremap.ens.fr/~boyer/](http://www.cepremap.ens.fr/~boyer/)

PIERRE BOURDIEU ANALYSTE DU CHANGEMENT ?
Une lecture à la lumière de la théorie de la régulation

Robert BOYER

Résumé

Pierre Bourdieu étend-il une variante de l'économie la plus classique à la théorie des champs et se borne-t-il à une analyse de la reproduction ? Un parcours de ses travaux suggère une réponse négative à ces deux questions. Certes le vocabulaire de l'économie est amplement mobilisé mais il se décline de façon spécifique dans chaque champ et livre des résultats bien différents de ceux que développe la théorie des choix rationnels qu'un économiste appliquerait de façon indiscriminée à l'ensemble des phénomènes sociaux. De même, au-delà d'un ensemble de concepts qui semblent évoquer une histoire immobile, le jeu entre variations et invariants est central, d'autant plus que Pierre Bourdieu fait un usage fréquent de la mise en perspective historique. Il propose au moins cinq mécanismes explicatifs du changement et des crises : innovation à l'initiative des dominants d'un champ, entrée des nouveaux acteurs, déplacement endogène des frontières entre champs sous l'effet des stratégies qui s'y déploient, luttes pour le pouvoir de l'État et surtout désynchronisation entre champ et habitus due au changement de contexte. Enfin, apparaissent des homologues frappantes entre la sociologie de Pierre Bourdieu et les recherches inspirées par la théorie de la régulation, même si les objectifs et les notions de base des deux constructions théoriques demeurent distincts.

PIERRE BOURDIEU, A THEORETICIAN OF CHANGE?

The view from regulation theory

Robert BOYER

Abstract

This is a reply to the dual criticism addressed to Pierre Bourdieu: he would have merely extended the basic economic concepts to other fields and he would be unable to analyze social and institutional change. Clearly, the notion of interest, profit, market are redefined within each field and therefore the theorizing is quite different from a typical economic analysis of social institutions. Similarly, the concept of reproduction is falsely read as implying a static equilibrium and the absence of historical transformation, whereas changes and crises are the central concern of the analysis of any field. Pierre Bourdieu proposes five key mechanisms of social and economic changes: innovations from the dominant actors, entry of new actors, endogenous shifts of the frontiers between various fields, struggles for controlling the power of the State, and last but not least, mismatch between habitus and fields. Some similar analyses have been proposed by the institutionalist research programs of "régulation" theory and Pierre Bourdieu analyses could be more widely used by economists.

JEL Classification : B41 – B52 – I21 – Z13.

Mots clefs : Sociologie économique – Méthodologie économique – Changement institutionnel – Théorie de la régulation.

Keywords : Economic Sociology – Economic methodology – Institutional change – « Régulation » theory

Pierre Bourdieu Analyste du changement ?

Une lecture à la lumière de la théorie de la régulation

Robert BOYER

Introduction	1
L'économie de Pierre Bourdieu n'est pas une variante mineure de la théorie néoclassique	2
Aux origines d'une incompréhension.....	2
Un antidote aux naïvetés de la théorie néoclassique	4
Tout espace économique est socialement construit.....	6
Le rapport dominant/dominé est structurant des divers champs	8
Sous l'apparence de la reproduction, une théorie du changement.....	9
L'habitus, acquis mais puissamment générateur	9
La genèse des champs et des marchés.....	10
Les multiples facteurs de changement : une taxonomie	10
L'analyse du changement et des crises, un trait permanent de l'œuvre de Pierre Bourdieu	12
Théorie des champs, mode de régulation : une homologie mais des visées différentes	14
De l'habitus à la rationalité institutionnellement située	14
Champs versus formes institutionnelles	16
Sous la figure de l'invariance, deux analyses du changement historique.....	17
De la possibilité de crises à une typologie de leurs diverses formes	18
Une position critique au sein des disciplines.....	18
Convergences et chassés-croisés des analyses des sociétés et économies contemporaines	19
Aux origines de la stratification sociale et des régimes de croissance émergents : le rôle de l'École.....	20
De la diversité des relations dominant/dominé à la généralité de la domination des salariés	21
De la société à l'économie... et <i>vice versa</i>	22
La politique : une vision et division du monde social, un vecteur de formes institutionnelles	23
La place du symbolique dans la régulation, impact de l'économique dans les divers champs.....	25
Conclusion.....	27
Références bibliographiques	28

Introduction

Critiques des hypothèses de la théorie néoclassique concernant la rationalité, le traitement du temps et la notion d'équilibre (Aglietta [1976]), les travaux régulationnistes n'ont pas manqué de rencontrer la sociologie de Pierre Bourdieu dans leur recherche d'une logique de l'action qui soit compatible avec une approche historique et institutionnelle. En particulier le concept d'*habitus* est apparu comme une référence utile, car congruente avec l'accent mis sur la détermination de la logique des acteurs par le contexte institutionnel ou plus exactement les compromis institutionnalisés. Lorsque dans une seconde phase, la théorie de la régulation s'est intéressée aux fondements des institutions, la sociologie de Pierre Bourdieu (SPB) a été revisitée sans pour autant donner lieu à un approfondissement et une clarification des relations entre ces deux programmes de recherche. Les comparaisons et rapprochements ont plutôt concerné l'économie des conventions, les théories évolutionnistes ou encore l'institutionnalisme américain.

La disparition de Pierre Bourdieu a conduit nombre de disciplines à s'interroger sur les relations de leurs programmes de recherche respectifs avec sa construction théorique. Le présent article propose une mise en perspective de la SPB à partir des questions que se posent actuellement les recherches régulationnistes. Le but est plus précisément d'examiner l'économie de Pierre Bourdieu, ses relations avec les théories néoclassiques standard mais aussi la question de la reproduction et du changement, deux questions largement débattues. C'est l'occasion d'une mise en perspective de la théorie de la régulation (TR).

La richesse de l'œuvre de Pierre Bourdieu et son évolution ont suscité de nombreux commentaires et opposent de façon quasi rituelle, d'un côté les fervents admirateurs et continuateurs qui voient en lui le fondateur d'une sociologie réflexive à vocation scientifique, de l'autre les détracteurs qui relativisent ou même nient tout apport du sociologue à la compréhension des sociétés contemporaines. Dans ce débat, deux thèmes récurrents parcourent la controverse. D'une part, Pierre Bourdieu aurait sombré dans un économisme qui ne le distinguerait que marginalement de la théorie néoclassique au point de n'être présenté que comme un disciple de Gary Becker ! D'autre part, l'accent mis sur les concepts d'*habitus* et de champ n'autoriserait que l'analyse de la reproduction sociale et non pas la transformation des sociétés.

Le présent article se propose de répondre à ces deux critiques symétriques. Il est d'abord démontré que les détracteurs de Pierre Bourdieu ont trop souvent pris pour argent comptant le titre des ouvrages qui effectivement soulignent la permanence de la reproduction des rôles sociaux, alors qu'au-delà des définitions des notions de base, le propos est tout autre qu'un rabattement de tous les champs sur une logique purement économique. Mais il importe ensuite de souligner que les défenseurs de Bourdieu n'ont pas suffisamment mis en lumière le caractère profondément dynamique de la quasi-totalité des recherches successivement menées depuis le Béarn et la Kabylie jusqu'à l'analyse du marché de la maison individuelle en passant par celle de l'université, de la littérature, de l'art ou encore de la noblesse d'État.

L'article développe enfin un thème qui pourra surprendre le lecteur : théorie de la régulation et sociologie de Pierre Bourdieu entretiennent des relations de cousinage. D'un côté, comme on l'a déjà souligné, les recherches régulationnistes ont, à l'origine, eu recours au concept d'*habitus* emprunté à Pierre Bourdieu, comme alternative à la théorie des choix rationnels dans l'économie mais aussi les sciences sociales. D'un autre côté, ces deux programmes de recherche s'inscrivent dans la lignée des analyses des sociétés contemporaines à partir d'une réévaluation critique des intuitions marxistes. Elles partagent aussi l'hypothèse d'une construction des institutions qui rendent possible la vie en société, de même que le mode de régulation organise l'activité économique. Dès lors, il est intéressant de comparer terme à terme l'analyse du changement, fil directeur des développements qui suivent. Pourtant, les objectifs et l'architecture de la SPB et de la TR demeurent bien sûr différents. Paradoxalement, la théorie des champs de la SPB est finalement une théorie du niveau méso, alors que la TR a l'ambition de proposer une analyse des régimes macroéconomiques

L'ÉCONOMIE DE PIERRE BOURDIEU N'EST PAS UNE VARIANTE MINEURE DE LA THÉORIE NÉO-CLASSIQUE

Il est devenu courant de critiquer Bourdieu comme victime de l'importation, consciente ou inconsciente, des catégories de l'analyse économique dans les sciences sociales et en particulier la sociologie (Favereau [2001] ; Caillé [1994]). Son œuvre ne définirait finalement qu'une variante de l'économie néoclassique standard. Il est de nombreux indices qui, apparemment, permettent de soutenir ce jugement, mais seule une lecture superficielle – et souvent à charge – de l'œuvre de Bourdieu autorise cette caractérisation. Une analyse plus attentive et fidèle à la lettre comme à l'esprit, ouvre de tout autres perspectives. En effet, le champ de l'économie n'est que l'un des domaines par rapport auxquels se structurent l'action et les conflits, alors que les institutions économiques résultent elles-mêmes d'une construction dans la lignée des travaux de Norbert Elias [1974].

Aux origines d'une incompréhension

Dans la plupart des livres et articles de Pierre Bourdieu abondent les termes qui font référence à l'économie : *intérêt*, *profit*, *capital* et même *marché*, sont fréquemment mobilisés dans des champs qui ne sont pas ceux de l'économie. C'est la récurrence de l'usage de ces termes qui a suscité la critique fréquemment adressée à Pierre Bourdieu : finalement, au-delà de son projet explicite, il aurait étendu le raisonnement économique à un ensemble de champs autres (le milieu artistique, le monde académique, les pratiques linguistiques, les relations de genre, etc.), dénaturant la logique propre à ces champs. Cette interprétation témoigne pourtant d'une incompréhension de l'esprit et des textes mêmes (tableau 1). Ces termes empruntés à l'économie prennent un sens différent dans chacun des champs et ils ne sont que le point de départ d'analyses qui introduisent des déterminants bien différents de ceux que postule la théorie néoclassique standard ou son extension à l'analyse des faits sociaux dans la lignée de Gary Becker [1996] et de ceux qu'il a inspiré (Cameron [2002]). En effet, Pierre Bourdieu travaille à une sociologie de l'intérêt par opposition à une sociologie qui se voudrait générale. « Ce qui peut tromper, c'est que comme les économistes néomarginalistes, je mets au principe de toutes les conduites sociales une forme spécifique d'intérêt, d'investissement. Mais seuls les mots sont communs. L'intérêt dont je parle n'a rien à voir avec le *self-interest* d'Adam Smith, intérêt a historique, naturel, universel, qui n'est en fait que l'universalisation inconsciente de l'intérêt qu'engendre et suppose l'économie capitaliste » (Bourdieu [1980b], p. 33). En effet, il est autant de déclinaisons de ces notions clés, empruntées à l'économie, qu'il est de champs. Par champ il faut entendre une délimitation du monde social qui est régie par des lois et des codes propres, qu'il s'agisse de l'université, du journalisme, du monde littéraire, artistique ou politique qui forment autant d'univers de connivence et de jeux de rôle. Passons en revue les diverses notions.

- Chez Bourdieu, chaque *champ* est caractérisé par une forme particulière et différente d'*intérêt*. Dans certains cas, l'action apparemment la plus désintéressée obéit néanmoins à la logique du champ (académique, artistique). Mais surtout, l'intérêt économique n'est pas l'équivalent général des intérêts qui se déploient dans les divers champs et c'est une différence fondamentale avec les recherches sociologiques inspirées par la problématique des choix rationnels. L'application de la logique de l'Homo oeconomicus ne conduit-elle pas à multiplier les contresens dans la plupart des champs ? Pour ne prendre que deux exemples, quelle est la pertinence et la portée de l'hypothèse qui ferait du noble attaché à la cour de Louis XIV l'équivalent d'un entrepreneur capitaliste contemporain maximisant son profit intertemporel ? Ou encore peut-on décrire le scientifique comme figure typique de l'entrepreneur dont toute l'activité viserait à la maximisation du profit ?

Pour sa part l'usage de la notion de *profit* est plus métaphorique que typiquement économique. Le terme désigne en fait le résultat de l'action qui se décline de façon spécifique dans chaque champ, de sorte que le profit peut être symbolique, tout autant, voire plus, qu'économique. Tout dépend de la nature et de l'organisation du champ dans lequel opèrent les individus. Un terme plus exact serait sans doute celui de distribution – inégale – des attributs ou encore des bénéfices au sein d'un champ donné. Dans le champ académique par exemple, les profits sont éminemment symboliques : reconnaissance par les pairs à travers la fréquence des citations, les responsabilités assumées dans les sociétés savantes.... Ce n'est que sur le

marché académique américain que cette reconnaissance tend à se convertir en différenciation des revenus et avantages monétaires et non monétaires !

TABLEAU 1 – INTÉRÊT, PROFIT, CAPITAL, MARCHÉ : L'APPORT DE PIERRE BOURDIEU

Notion de base	Déclinaison selon les champs	Apport à la sociologie de Pierre Bourdieu
Intérêt	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque champ est caractérisé par une forme particulière et différente d'intérêt. • L'action, apparemment désintéressée, obéit néanmoins à la logique du champ (académique, artistique). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intérêt économique n'est pas l'équivalent général des intérêts qui se déploient dans les divers champs. • L'application de la logique de l'Homo oeconomicus conduit à un contresens dans la plupart des champs. Rôle de l'illusion.
Profit	<ul style="list-style-type: none"> • Le terme désigne en fait le résultat de l'action de sorte que le profit peut être symbolique, tout autant, voire plus, qu'économique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un terme plus exact serait : distribution des avantages tirés de la mise en œuvre des attributs spécifiques d'un champ : par exemple réputation.
Capital	<ul style="list-style-type: none"> • Le capital économique n'est pas la seule forme de capital. • Coexistent et sont dotés d'une certaine autonomie, le capital culturel (diplôme, connaissance, bonnes manières), le capital social (réseau des relations), mais aussi le capital symbolique qui permet d'obtenir l'équivalent de ce que livrent les autres formes de capital (physique ou économique). 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est sans doute maladroit de se référer à une catégorie des plus problématique de la théorie néoclassique : il n'est pas de mesure théoriquement fondée du capital économique. • Le terme évoque une accumulation différentielle d'attributs selon les places occupées dans le champ considéré. Il renvoie donc à un rapport de domination, tout comme le capital économique exprime la domination du capital sur le travail.
Marché	<ul style="list-style-type: none"> • Notion claire dans le champ économique : c'est une construction à laquelle participent certains acteurs clés. • L'usage est plus métaphorique dans la plupart des autres champs (le marché matrimonial ?), à moins qu'ils tendent à être dominés par une logique économique (le marché de l'art). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équivalent de l'art du judoka ? Importer une notion dominante dans les sociétés contemporaines pour mieux faire ressortir la logique des interactions au sein des champs autres qu'économique. • Une lecture superficielle peut donner l'impression d'une adhésion à une variante de la théorie de Gary Becker.

- Il est de même pour le *capital* qu'on ne saurait réduire au seul capital économique. En effet, d'autres, formes coexistent et sont dotées *a priori* d'une assez radicale autonomie. Qu'on pense aux caractéristiques et déterminants du capital culturel (diplôme, connaissance, bonnes manières) ou encore au capital social qui dépend pour sa part du réseau des relations qu'entretient un agent. C'est encore une logique différente qui opère pour le capital symbolique : il permet en effet d'obtenir l'équivalent de ce que livrent les autres formes de capital (physique ou économique). Certes ces diverses formes de capital peuvent éventuellement se convertir l'une en l'autre mais le processus n'a absolument pas l'automaticité que postule la théorie du capital humain dans sa variante béckerienne. Il est dès lors maladroit de se référer à une catégorie aussi problématique de la théorie néoclassique, d'autant plus que depuis la controverse des deux Cambridge il a été démontré qu'il n'est pas de mesure, fondée en théorie, du capital économique. Quel est néanmoins

l'intérêt de cette notion dans la construction bourdieusienne ? Il s'agit de rendre compte d'une accumulation différentielle selon les positions occupées dans le champ considéré. Elle renvoie donc à un rapport de domination, tout comme le capital économique exprime la domination du capital sur le travail. En ce sens, la SPB tranche avec la sociologie des choix rationnels dans laquelle n'interagissent que des égaux, tout au moins en droit, si ce n'est *de facto*.

- Les limites de la transposition sont encore plus évidentes concernant l'usage du terme *marché*. La notion a un sens clair pour le champ économique. Au passage la sociologie économique souligne que ce mode de coordination résulte d'une construction à laquelle participent certains acteurs clés. L'usage est plus métaphorique dans la plupart des autres champs. Peut-on véritablement parler de marché matrimonial, à moins de postuler que la puissance de la logique économique va s'imposer à tous les autres champs au point de les constituer en marchés, entendus au sens strict ? On peut supposer que ce risque de confusion est assumé par Pierre Bourdieu qui pratique ainsi l'équivalent de l'art du judoka : importer une notion clé dans l'analyse dominante des sociétés contemporaines pour mieux faire ressortir la logique des interactions au sein d'un champ. Quitte à ce que, dans le monde académique, la logique du désintéressement remplace celle de l'intérêt propre à la sphère économique – logiques inversées qui pourtant obéissent à un modèle *a priori* invariant selon les champs. Mais ce faisant, Pierre Bourdieu s'expose à une possible incompréhension : qu'une lecture superficielle puisse donner l'impression d'une adhésion à une variante de la théorie néoclassique standard.

Cette ambiguïté dissimule bien souvent l'intérêt de la construction de Pierre Bourdieu pour les recherches contemporaines qui se situent à la frontière de la sociologie et de l'économie.

Un antidote aux naïvetés de la théorie néoclassique

Les agents économiques dans leurs décisions au jour le jour mettent-ils en œuvre les mêmes cartes cognitives que les économistes professionnels ? Peut-on vraiment résumer les rapports économiques au seul rapport marchand entre individus dotés des mêmes pouvoirs, capacités et informations ? La figure de l'homo oeconomicus, considéré comme agent représentatif, ne dissimule-t-elle pas l'absence d'une solution au passage micro - macro ? Pourquoi considérer que, partout et presque toujours, l'État déstabilise le cours de l'activité économique ? Enfin, les théories de l'équilibre permettent-elles de penser le temps de l'histoire et les transformations qu'il implique ? Finalement, est-il raisonnable de postuler des lois économiques invariantes dans le temps et dans l'espace ?

À toutes ces questions, Pierre Bourdieu apporte des éléments de réponse, non seulement grâce à une critique épistémologique et méthodologique des présupposés de la théorie des choix rationnels, mais plus encore, à travers une conceptualisation originale des divers champs et leur articulation. Cette construction peut s'appliquer à l'analyse de l'activité économique (tableau 2).

- Fort généreusement *le théoricien* prête aux agents économiques concrets la *même rationalité* que lui-même postule pour rendre compte d'une économie pure. On perçoit que sous l'analyse qui se veut positive perce le projet normatif : si les données de l'observation ne cadrent pas avec les données de la théorie, c'est du fait de quelques irrationalités des agents ou incomplétudes des marchés (Boyer [2003]). On aura reconnu le projet du fondamentalisme néoclassique, qui lui-même s'oppose à un usage des hypothèses de rationalité et d'équilibre de marché comme méthodologie laissant ouverte la question de l'existence d'un équilibre économique et de son caractère plus ou moins satisfaisant par rapport à un optimum parétien (Amable, Boyer, Lordon [1995]).

- Les relations entre *approche microéconomique et analyse macroéconomique* apparaissent problématiques pour la plupart des sciences sociales et tout particulièrement la théorie économique néoclassique. D'un côté, l'apologue de la main invisible trouve son aboutissement dans les tentatives des théories de l'équilibre général afin de montrer l'existence d'un équilibre qui dérive précisément de la diversité des techniques de production et des préférences. D'un autre côté, la plupart des théories macroéconomiques postulent l'équivalent d'un agent représentatif. L'analyse théorique montre que, sauf conditions extrêmement restrictives – non satisfaites dans les économies concrètes – l'agrégation parfaite s'avère impossible. Même si les recherches les plus récentes qui visent à une agrégation approchée, font appel à l'hypothèse d'hétérogénéité des agents, l'économiste se trouve désarmé pour rendre compte de cette hétérogénéité.

C'est tout l'intérêt de la sociologie économique et en particulier du concept d'habitus de Bourdieu que d'explicitier les raisons, en quelque sorte endogènes, de cette différenciation. En termes conceptuels, il apparaît clairement que les propriétés d'un champ ne sont pas la simple transposition des caractéristiques des agents mais dérivent de leur interaction.

TABLEAU 2 – LA SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE DE PIERRE BOURDIEU, COMME ALTERNATIVE À L'ILLUSION SCOLASTIQUE DES THÉORIES NÉOCLASSIQUES

Caractéristiques	Économie néoclassique	Sociologie économique
Épistémologie	Existence de lois naturelles au sein d'un espace économique autonome.	L'économie, comme champ et discipline, est une construction sociale.
Logique de l'action	Théorie des choix rationnels telle que formulée par l'économiste professionnel.	Interaction entre habitus et champ et possibles interactions entre champs.
Mise en relation des agents	Relations horizontales et fondamentalement égalitaires entre agents, via le marché.	Le rapport dominant/dominé fondamental au sein de chaque champ et/ou marché.
Nature des agents	Identité ou similitude des objectifs et des préférences des agents.	La formation dans l'histoire de l'habitus implique une hétérogénéité des agents.
Traitement du temps	Une succession d'équilibres au cours d'un temps virtuel et instrumental.	Reproduction des champs et des habitus mais possibilité de leur désynchronisation et de crises.
Rôle de l'État	Exclusivement ou fondamentalement perturbateur du calcul privé des agents.	Souvent instituteur du marché et des relations économiques de base.
Position politique de l'analyste	Essentiellement militant ou ingénieur du marché	Rôle critique de l'analyste et du chercheur
	Tendance à la naturalisation de l'économie	Constructivisme et contingence historique
	Sensible aux intérêts des acteurs économiques dominants	Soutien des fractions dominées de la société

- La prise en compte du temps pose aussi un redoutable problème à la quasi-totalité des théories économiques. En effet, *le temps* que prend en compte l'économiste est celui du calcul, de l'anticipation, de la convergence vers un équilibre : c'est *un temps cinématique*, largement virtuel puisqu'il est le simple support d'une expérience de pensée... du théoricien ! Or la question du *temps historique* est au cœur de la construction de l'agent économique, comme le souligne la définition même de l'habitus chez Bourdieu. Un second facteur de changement s'introduit à travers l'évolution des règles du jeu qui président au fonctionnement d'un champ, et plus généralement la transformation historique des institutions économiques. Ainsi, la sociologie économique qui s'intéresse à la genèse des catégories, des institutions et des marchés fournit un point de départ à une historicisation de l'analyse économique. C'est donc une alternative à la théorie néoclassique, dont les prédictions sont en permanence déjouées par la récurrence d'innovations tantôt perçues comme radicales mais en fait mineures ou vice versa de changements initialement marginaux qui débouchent sur une transformation d'ensemble du mode de régulation (Boyer [2001a]).

- *Le rôle de l'État et du politique* n'est pas sans poser problème à la plupart des théories économiques. En effet, dans une analyse qui formalise les interactions entre agents économiques rationnels à travers les seuls marchés, par construction même toute intervention de l'État est préjudiciable. Si on prend au pied de la lettre les enseignements de la théorie néoclassique standard, l'économiste ne peut être que le défenseur et propagandiste du marché. Si par contre on parcourt l'histoire économique, apparaît une remarquable

complémentarité entre État et marché. Dans nombre de cas, et pas seulement en France, caractérisée par un capitalisme étatique, les pouvoirs publics sont les instituteurs du marché. Une théorie purement économique du marché apparaît comme une contradiction dans les termes. O surprise, le fondement d'une économie de marché qu'est l'institution monétaire est inséparable de la souveraineté et de la légitimité qu'apportent l'État et le politique (Aglietta, Orléan [1998] ; [2002]).

Ainsi, le postulat de la théorie néoclassique concernant la possibilité d'une *clôture du champ économique* sur lui-même – à savoir l'explication de l'économie par les seuls facteurs économiques – est difficilement tenable car il suppose une séparabilité que nombre d'évidences empiriques tendent à invalider. Ne serait-ce que parce que l'institution du marché correspond à un processus mobilisant la stratégie des acteurs sociaux et très souvent le pouvoir de légitimation de l'État. Ce thème est essentiel.

Tout espace économique est socialement construit

Pour Pierre Bourdieu et les travaux qu'il a inspirés en sociologie économique, tout marché résulte des interactions entre des acteurs afin de codifier des règles permettant précisément l'ajustement sans heurt des offres et des demandes, processus dont les théoriciens néoclassiques supposent l'existence sans jamais s'interroger sur l'émergence du marché lui-même. Tout comme dans la théorie de l'équilibre général, la plupart des recherches en économie postulent l'existence d'un marché et en étudient les propriétés sans jamais en proposer une théorie générale. On suppose trop souvent que l'intérêt bien compris des acteurs fera émerger l'institution du marché une fois qu'ils auront constaté sa supériorité par rapport à une économie dont les transactions seraient régies par le troc. C'est oublier, comme le montrait déjà Alfred Marshall, qu'un marché ne prend forme que si des intermédiaires peuvent convertir l'information sur les offreurs et les demandeurs en une source de profit, grâce précisément à l'organisation d'un marché dont ils sont à l'origine (Lesourne [1991]). De leur côté, au cours des deux dernières décennies, les économistes eux-mêmes ont montré les limites de la coordination par le marché du fait de l'imperfection et de l'asymétrie d'information (Stiglitz [1987]), l'impact des représentations sur le fonctionnement des marchés (Spence [1973]) ou encore le caractère constitutif de certaines normes sociales (Akerlof [1990]). Une fois même constitué le marché n'est pas assuré d'être autoéquilibrant puisque dans certaines configurations des rendements d'échelle, de la différenciation de la qualité et du nombre et de la coordination des agents, il peut ne pas livrer de solution à la coordination d'une série d'actions décentralisées (White [2002]).

Pour faire image, la majorité des économistes considèrent que le marché est la *solution* aux problèmes de coordination entre agents interdépendants, alors que pour le sociologue, la constitution du marché est le *problème* qu'il importe d'analyser (tableau 3). Fonction et fonctionnement du marché dans un cas, émergence et construction dans l'autre. D'où le paradoxe des recherches économiques qui postulent en fait un mécanisme central dont elles ne fournissent pas la théorie, encore moins la genèse. Par contraste, les travaux de sociologie économique livrent une analyse de l'émergence des marchés. Ainsi le marché de concurrence pure et parfaite n'est pas le résultat d'un quelconque état de nature mais le résultat de l'application normative du cadre même de la théorie néoclassique. Dans le marché au cadran étudié par Marie-France Garcia [1986] c'est l'alliance d'un fonctionnaire de la chambre d'agriculture formé à la théorie néoclassique et des producteurs locaux, en conflit avec les grossistes, qui fait émerger une forme de marché plus conforme à la concurrence parfaite. C'est un mécanisme beaucoup plus subtil qui est à l'œuvre dans la constitution de l'image et des marchés des vins de Bourgogne étudiés par Gilles Laferté [2002]. Alors qu'au début des années 1920 les négociants organisent le marché à leur profit en reléguant les appellations d'origine et en créant de nouvelles marques, l'irruption d'un petit nombre de nouveaux acteurs, tel Jules Lafon, va permettre de (ré) inventer une tradition et faire basculer le modèle organisationnel du marché au profit des propriétaires et des appellations d'origine, construisant ainsi une nouvelle image des vins de Bourgogne. Voilà un remarquable exemple de marché, analysé comme construction sociale, d'autant plus intéressant que sa constitution s'inscrit en rupture avec les tendances antérieures. Voilà qui dément la conception d'un champ comme espace de reproduction à l'identique. Un troisième exemple se trouve bien sûr dans l'analyse de Pierre Bourdieu lui-même de l'émergence du marché des maisons individuelles : c'est le résultat d'une double construction sociale portant à la fois sur la demande – à travers la formation des préférences individuelles et les aides en terme d'accès au crédit et de subventions publiques – et sur l'offre – par l'intermédiaire de l'action sur les constructeurs eux-mêmes – (Bour-

dieu [2000a]). Dans l'un et l'autre cas, l'État contribue à façonner ces deux composantes de ce qui apparaîtra *ex post* comme un marché. Donc complémentarité plus que concurrence entre État et marché.

TABEAU 3 : L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE ALTERNATIVE
À LA CONCEPTION NÉOCLASSIQUE DU MARCHÉ

La conception Néoclassique des marchés		L'approche sociologique des Marchés
Un <i>mécanisme</i> qui livre un prix unique pour le même bien à partir de la compétition des offreurs et des demandeurs	↔	Une <i>institution</i> qui reproduit la stratégie et le concept de contrôle des acteurs dominants
Un « <i>trou noir</i> », un ensemble vide	↔	Le lieu d' <i>interactions sociales, politiques et économiques</i>
Comportements <i>paramétriques</i> d'individus <i>a priori égaux</i> qui considèrent l'environnement comme donné, conformément au paradigme de l' <i>homo-oeconomicus</i>	↔	Interactions <i>stratégiques</i> entre acteurs sociaux <i>bétérogènes</i> qui cherchent à stabiliser ou transformer leur environnement
La compétition <i>pure et parfaite</i> est l'idéal	↔	La compétition « <i>imparfaite</i> » entre agents inégaux est la règle
Un mécanisme <i>exclusivement économique</i> , autoéquilibrant et doté de la propriété de s'auto-instituer	↔	Une <i>construction institutionnelle</i> qui émerge de l'équivalent de mouvements sociaux
Un mécanisme <i>aisément accessible</i> , dès lors qu'est garantie la liberté de transaction	↔	Une <i>construction sociale très sophistiquée</i> : seules <i>des conditions extrêmement précises</i> en matière de droit, jurisprudence, comptabilité et régime monétaire... permettent l'émergence du marché
Une coordination à vocation <i>universelle</i>	↔	Une <i>diffusion partielle</i> , des limites théoriques et pratiques à la logique de marché
Par nature <i>structurellement stable</i>	↔	L'évolution type d'un marché : <i>émergence</i> , développement, obsolescence, <i>crise</i> et disparition

On ne saurait trouver de meilleur antidote à la naturalisation des rapports économiques, tout spécialement marchands, que véhiculent les recherches contemporaines des économistes. Au demeurant, les théories économiques sont elles-mêmes filles de l'histoire et leur structuration et style dépendent beaucoup du rôle de l'État dans le processus même de constitution des économies de marché. Au point de pouvoir attacher les diverses traditions académiques nationales à l'histoire de l'institution des marchés et la constitution du capitalisme dans chacun des pays (Fourcade-Gourinchas [2002]). Enfin, on peut aussi appliquer la notion de champ à l'analyse de la distribution des positions des économistes (Lebaron [2000]) et acquérir une compréhension renouvelée des différents programmes de recherche en compétition.

Le rapport dominant/dominé est structurant des divers champs

Dans la plupart des théories économiques le marché est présenté comme l'instance cardinale, voire exclusive de coordination d'un ensemble de comportements d'agents décentralisés. Ce mécanisme est perçu comme une relation horizontale entre agents dotés du même pouvoir d'influence sur le marché, en l'occurrence nul s'il est de concurrence parfaite. De plus, le marché est souvent présenté, non seulement comme efficient, mais encore comme juste dans la mesure où chacun contribue à la formation du prix au prorata de son revenu et/ou de sa richesse. Sur ce point encore, la sociologie économique de Pierre Bourdieu insiste sur une propriété fondamentale : quel que soit le champ, certains ont plus de pouvoir que d'autres de sorte que la concurrence n'est pas l'égalisation des chances mais reproduction d'une distribution inégalitaire du capital. À cet égard tous les champs sont travaillés par l'opposition entre dominants et dominés, qui caractérise tant leur structure que leur dynamique et transformation. *A priori*, cette opposition n'est pas sans rappeler la distinction de Marx entre relations marchandes et rapports de production mais elle ne s'y réduit pas. En effet, prévaut une division du travail de domination au sein des divers champs : chacun d'entre eux se caractérise par des relations de pouvoir spécifiques, fondées sur la détention d'une forme ou d'une autre de capital. Ainsi la différenciation des capitaux est une garantie contre l'imposition d'une hiérarchie unique qui serait fondée sur la concentration de tous les pouvoirs. Sur ce point, la théorie bourdieusienne s'oppose à celles des conceptions marxistes qui feraient, par exemple, du pouvoir politique la simple expression de la domination du capital économique. Pour Pierre Bourdieu, si les différents champs sont unis par une certaine solidarité fondée sur l'homologie des positions, ils sont aussi opposés par des relations de concurrence et de conflits concernant par exemple l'établissement du taux de conversion entre les différentes espèces de capital qui sont constitutives de divers champs (Bourdieu [1997], p. 124). Aussi ne peut-on construire d'indicateur global de capital indépendamment du champ dans lequel l'agent opère.

On est loin de la fiction de l'agent représentatif que nombre de recherches contemporaines continuent à utiliser, alors même qu'il a été montré que cette notion était une contradiction dans les termes et qu'elle rendait la théorie incapable de la moindre pertinence dans l'analyse du changement, même conçu comme transition d'un équilibre à un autre (Kirman [1992]). Les propriétés d'un champ ne peuvent s'analyser et se comprendre que par la prise en compte de l'interaction d'individus inégalement dotés en terme de capital, défini tant par son volume que par sa répartition entre capital économique, social et symbolique. Ainsi l'hétérogénéité des positions sociales façonne largement les habitus et les styles de vie (Bourdieu [1979]). Alors que l'économiste a tendance à considérer comme exogène l'hétérogénéité des préférences et des compétences des individus, l'approche de Pierre Bourdieu s'intéresse aux facteurs qui déterminent la distribution des diverses formes de capital, ainsi qu'à leur évolution au cours du temps. C'est un éclairage précieux du fameux et non résolu dilemme des relations entre microanalyse et mise à jour de régularités macroscopiques. De fait, Pierre Bourdieu aide l'économiste à mieux comprendre les raisons des échecs des tentatives visant à produire une agrégation parfaite, ou à défaut approchée, à partir d'individus sérialisés qui ne se distingueraient que par le niveau de revenu (Hildenbrand [1997]). Ce sont les interactions dynamiques entre agents inégaux qui définissent les caractéristiques d'un champ, propriété qui s'applique aussi aux divers marchés.

Un autre intérêt de la césure entre dominants et dominés est d'introduire d'emblée un aspect dynamique dans l'analyse. Chaque champ est le lieu de luttes pour conserver ou transformer la distribution des capitaux, trait qui vaut même pour les champs scientifiques (Bourdieu [2001a], p. 69). Les dominants sont en bonne position pour déployer des stratégies leur permettant de préserver leur position et d'étendre leur capital mais les dominés ainsi que les nouveaux entrants ont intérêt au contraire à déstabiliser les positions acquises et à développer en conséquence des innovations dévalorisant le capital détenu par les tenants du pouvoir établi. Il est clair que la déstabilisation d'un champ n'est pas un phénomène très fréquent, mais il est erroné de conclure que chacun d'entre eux est le lieu de la reproduction *ad infinitum* d'une même structure. Force est de se demander pourquoi tant de critiques de Pierre Bourdieu l'ont érigé en théoricien de la reproduction. Dans presque tous ses ouvrages ne trouve-t-on pas répété : « l'analyse de la structure, la statique et l'analyse du changement, la dynamique sont indissociables » (Bourdieu [2001a], p. 121). Beaucoup de lecteurs confondent, semble-t-il, l'affirmation que des lois invariantes gouvernent le fonctionne-

ment des divers champs avec l'impossibilité d'une analyse de la dynamique historique qui opère au sein de chaque champ.

Sous l'apparence de la reproduction, une théorie du changement

On serait tenté de défendre une interprétation paradoxale de l'œuvre de Bourdieu : alors qu'une lecture superficielle suggère une fatalité de la reproduction sociale, en fait tout l'effort d'analyse est tendu vers la mise à jour des facteurs de changement et de transformation. Il est cependant exact que les premiers travaux à vocation quasi axiomatique, ont pu donner, avec leur application au système d'enseignement, l'impression d'une pure théorie de la reproduction, sans grande considération pour les transformations historiques (Bourdieu, Passeron [1970]). Pourtant, les élaborations ultérieures et l'approfondissement théorique, concernant en particulier le concept d'*habitus* et celui de *champ*, invitent à une approche historique visant à cerner la *genèse*, l'institutionnalisation puis les facteurs de transformation et finalement de crise d'un champ.

L'*habitus*, acquis mais puissamment générateur

L'incompréhension des critiques est à son maximum concernant le concept d'*habitus*. Pour la plupart, ils ont cédé à la facilité de l'analyse étymologique : l'*habitus* ne serait que l'habitude donc la reproduction mécanique d'invariants conduisant à la disparition de l'autonomie des individus, donc à une histoire immobile marquée par la permanente domination des mêmes titulaires du capital sur les dominés (Caillé [1994] ; Favereau [2001]). Or, quasiment dans chaque ouvrage, Pierre Bourdieu estime nécessaire de débusquer cette incompréhension. Qu'on en juge ! « L'*habitus* [...] c'est ce que l'on a acquis mais qui s'est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanentes [...] La notion s'inscrit dans un mode de pensée *génétique*, par opposition à des modes de pensée essentialistes [...] L'*habitus* est quelque chose de puissamment *générateur*. [...] L'*habitus* est un principe d'*invention* qui, produit par l'histoire, est relativement arraché à l'histoire : les dispositions sont durables, ce qui entraîne toutes sortes d'effets d'*hystérésis* (de retard, de *décalage*...) » (Bourdieu [1980b], p. 134-135).

L'histoire s'introduit aussi par le fait que l'investissement dans un champ résulte de l'interaction entre un espace de jeu qui définit les enjeux et un système de dispositions ajusté à ce jeu. « Autrement dit l'investissement est l'effet historique de l'accord entre deux réalisations du social : dans les choses, par l'institution, et dans les corps, par l'incorporation » (Bourdieu [1980b], p. 35). Dès lors l'ajustement de l'un à l'autre n'est qu'un cas particulier lorsqu'institutions et *habitus* ont été engendrés par le même processus historique. Or les premiers travaux de Pierre Bourdieu portent précisément sur les décalages et les ratés dans le bon fonctionnement d'un champ dont la logique passe alors inaperçue. « C'est sans doute à partir du cas particulier de l'*habitus* et de la structure, que l'on a souvent compris comme un principe de répétition et de conservation, un concept qui, comme celui d'*habitus*, s'est imposé à moi comme le seul moyen de rendre compte des décalages qui s'observaient dans une économie comme celle de l'Algérie des années soixante [...] entre les structures objectives et les structures incorporées, entre les institutions économiques importées et imposées par la colonisation (ou aujourd'hui par les contraintes du marché) et les dispositions économiques apportées par des agents directement issus du monde précapitaliste. » (Bourdieu [1987], p. 189).

De plus, il n'est pas inclus dans la notion même d'*habitus* qu'il obéisse à un principe monolithique, immuable, fatal et exclusif. À nouveau, l'exemple des sous prolétaires algériens montre « l'existence d'*habitus* clivés, déchirés, portant sous la forme de tensions et de contradictions la trace des conditions de formation contradictoires dont ils sont le produit » (Bourdieu [1997], p. 79). « Ainsi l'*habitus* n'est ni nécessairement adapté ni nécessairement cohérent [...] il peut arriver que, selon le paradigme de Don Quichotte, les dispositions soient en désaccord avec le champ et les « attentes collectives » qui sont constitutives de sa normalité. C'est le cas en particulier lorsqu'un champ connaît une crise profonde et voit ses régularités (voire ses règles) profondément bouleversées » (*id.*, p. 190). Cette visée théorique se retrouve tout au long des travaux de Pierre Bourdieu, qu'il s'agisse du travail en Algérie (Bourdieu [1958]), de l'évolution de la société paysanne au Béarn (Bourdieu [1962] puis [2002b]), de la crise de l'université (Bourdieu [1984]), des stratégies de reconversion des élites françaises (Bourdieu [1989]) ou encore de la

question féminine (Bourdieu [1998a]). Sans oublier le problème symétrique, celui de l'émergence d'un nouveau champ, par exemple celui du secteur de la maison individuelle (Bourdieu [2000a]).

On ne peut manquer d'être frappé par une certaine analogie avec la réception de la TR. Le niveau d'analyse est certes différent, plutôt micro économique pour l'habitus et le champ, macroéconomique pour la TR. Alors que cette dernière trouve son origine dans la prise de conscience de la crise rampante puis ouverte du régime de croissance de l'après seconde guerre mondiale (Aglietta [1976]), les critiques n'ont cessé d'en dénoncer le caractère statique et le postulat d'une reproduction à l'identique des institutions du capitalisme. Pour une large part, cette appréciation tient aux connotations associées au terme régulation (reproduction homéostatique d'un système) qui tendent à l'emporter sur la définition précise de ce qu'est un mode de régulation, conçu comme un équilibre transitoire entre des forces conduisant à la déstabilisation endogène d'un régime d'accumulation (Boyer, Saillard [2002]). Quel paradoxe ! Dans l'un et l'autre cas des notions élaborées pour prendre en compte la construction sociale des individus et des institutions par l'histoire sont interprétées comme défense et illustration d'une reproduction à l'identique, sans possibilité de transformations, tant marginales que radicales. Ce même reproche n'a cessé d'être adressé à Bourdieu alors même que son propos était de donner, grâce à une analyse réflexive, les outils permettant éventuellement de surmonter l'apparente fatalité des rapports de domination qui s'expriment dans chacun des champs.

La genèse des champs et des marchés

Ainsi l'un des outils essentiel n'est autre que le recours à l'histoire pour caractériser les configurations contemporaines et se prémunir contre toute tentative de naturalisation. Par exemple, Pierre Bourdieu n'a-t-il pas conçu son analyse de l'œuvre de Gustave Flaubert comme témoignant du processus d'*autonomisation* du champ littéraire au XIX^e siècle (Bourdieu [1992b]). De même, faut-il rappeler que l'une de ses contributions à l'économie a précisément consisté à faire ressortir les conditions sociales d'émergence des marchés à partir de l'exemple, certes particulier mais éclairant, de la maison individuelle (Bourdieu [2000a]). Il est dommage que n'aient pas été systématisés les résultats accumulés par ces divers travaux (tableau 4). C'est cette même piste de recherche qu'explore la sociologie économique, paradoxalement de façon plus systématique aux États-Unis (Fligstein [2001] ; White [2002]) qu'en France.

TABLEAU 4 – GENÈSE DES CHAMPS ET DES MARCHÉS : QUELQUES EXEMPLES

Champs/Marchés	Références	Facteurs d'émergence		
		Spécialisation /Autonomisation	Acteurs dominants	Pouvoir de l'État
Artistique	<i>L'amour de l'art</i> Bourdieu [1966]	+		
Marché au cadran	<i>La construction sociale d'un marché parfait</i> Garcia [1986]		+	+
Littéraire	<i>Les règles de l'art</i> Bourdieu [1992b]	+	+	
Médias	<i>Sur la télévision</i> Bourdieu [1996]	+	+	
Marché de la maison individuelle	<i>Les structures sociales de l'économie</i> Bourdieu [2000a]	+		+
Vins de Bourgogne	<i>Folklore savant et folklore commercial</i> Laferté [2002]		+	+

Les multiples facteurs de changement : une taxonomie

Une fois un champ constitué, son fonctionnement met en mouvement une série de forces de changement, à l'origine du mouvement historique. À cet égard, on ne peut que regretter que les économistes aient été peu nombreux à lire la section intitulée « *Principes d'une anthropologie économique* » qui clôt l'ouvrage sur les

structures sociales de l'économie (Bourdieu [2000a]). Au moins cinq facteurs contribuent au changement et cette typologie dépasse le strict cadre du marché étudié.

- Un premier facteur tient au fait que les *acteurs dominants* du champ ont une certaine capacité à imposer « le tempo des transformations [...] et l'usage des différentiels du temps est l'une des principales voies de leur pouvoir » (*ibidem*, p. 248). Il faut en effet se souvenir que la reproduction des positions dans le champ suppose la recréation permanente de l'inégalité de distribution de la forme du capital qui est discriminante. Donc la perpétuation de la domination ne peut se fonder sur la reproduction à l'identique de stratégies puisqu'elle suppose aussi l'innovation. À cet égard on pourrait penser que le champ artistique ou encore littéraire est exemplaire de cette pression à la nouveauté qui devient une caractéristique majeure.

- L'entrée de *nouveaux agents* est susceptible de modifier la structure du champ. Ce facteur est bien sûr crucial en économie puisque la pression à l'innovation pour dégager de nouvelles sources de profit conduit, lors de certaines périodes historiques, à un bouleversement des structures productives. Cette dynamique est encore renforcée par le fait que la concurrence économique provient d'autres nations ou d'autres secteurs. Ce facteur de changement se retrouve dans la plupart des champs : la généralisation de l'accès à l'éducation à de nouvelles fractions sociales change le fonctionnement du système, de même que le renouvellement du corps enseignant dans l'université ne manque pas d'en affecter la dynamique (Bourdieu [1984]).

- À leur tour « les changements à l'intérieur du champ sont souvent liés à des changements à l'extérieur du champ. Aux franchissements des frontières s'ajoutent les *redéfinitions des frontières* entre les champs » (Bourdieu [2000a], p. 249). En effet, la stratégie de l'élite au sein même du champ conduit à redéfinir les frontières. Les exemples ne manquent pas en économie. On observe en effet la constitution de nouveaux secteurs par spécialisation : dans l'industrie informatique, par exemple, la production des logiciels s'autonomise par rapport à la production de matériel au point de renverser la hiérarchie au sein du secteur, ce dont témoigne l'évolution de la distribution des profits. *A contrario*, certaines innovations radicales peuvent conduire à la création d'un nouveau secteur par fusion d'anciens secteurs : la rencontre de l'informatique et des télécommunications a par exemple bouleversé les monopoles les mieux établis des années soixante. Ce mouvement de redéfinition des frontières est spécialement marqué en économie mais il caractérise aussi la plupart des autres champs. Ainsi le champ des médias affecte de plus en plus le champ académique (Bourdieu [1996]) et les relations marchandes pénètrent l'activité artistique, etc..

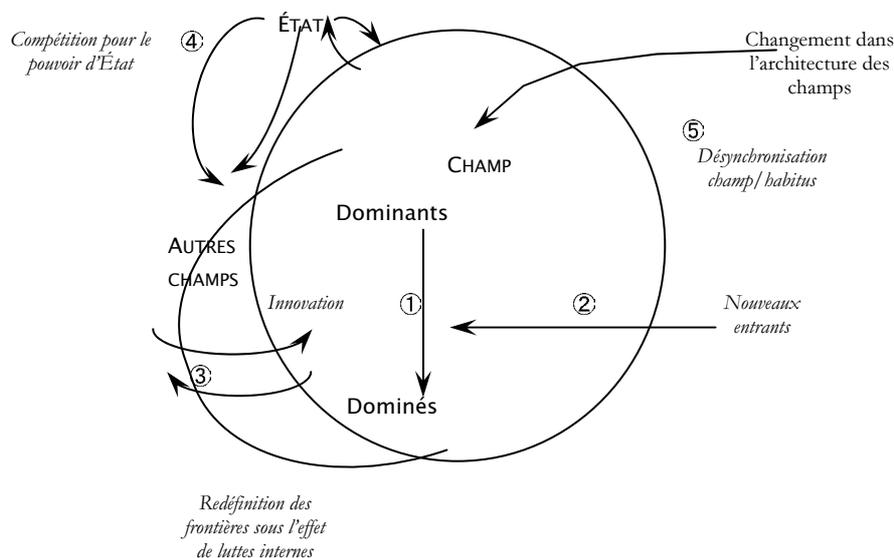
- Parmi les échanges d'un champ avec l'extérieur, Pierre Bourdieu souligne l'importance des interactions avec l'État. En effet, la *compétition pour le pouvoir sur le pouvoir de l'État* introduit un autre puissant facteur de changement. À nouveau ce facteur est primordial dans le champ économique, ne serait-ce que parce que même les stratégies libérales dites de retour au marché font en fait un appel remarqué et remarquable au pouvoir de l'État. Ainsi, l'évolution contemporaine des divers champs est-elle marquée par les luttes autour des interventions publiques (Bourdieu [1997], p. 209). C'est sans doute cette prise de conscience qui explique la multiplication des interventions de Pierre Bourdieu dans l'arène politique, particulièrement fréquentes après 1995 (Bourdieu [2002a]). Elles s'inscrivent dans une permanence des réflexions sur la signification des caractéristiques de la noblesse d'État et celle de l'opposition entre public et privé (Bourdieu [1989]).

Enfin, la *désynchronisation entre habitus et champ*, du fait de *changements* affectant l'architecture des différents champs constitue une source fréquente de changement, voire de crise. C'est par exemple le cas de transformations générales qui affectent la démographie, le style de vie, les relations de genre, se diffractent dans l'ensemble des champs (Bourdieu [2000a], p. 251). Ou même, tout simplement, un changement dans les taux d'équivalence entre diverses formes de capital peut se répercuter dans toute une série de champs, ce qui déstabilise la capacité de réaction des habitus formés dans un tout autre contexte. Dans certains cas, la complexité des interdépendances entre champs peut être à l'origine de *crises* affectant plus ou moins directement les conditions et facteurs de domination en leur sein. On trouve dans l'œuvre de Pierre Bourdieu maints exemples d'une telle déstabilisation.

Ainsi, à partir d'un cadre conceptuel qui paraît privilégier la reproduction se trouve en permanence posée la question de la transformation d'un champ (figure 1). Dans la terminologie de Pierre Bourdieu, le

champ est doté d'une certaine plasticité et il se distingue en cela du concept d'appareil car « un champ devient un appareil lorsque les dominants ont les moyens d'annuler la résistance et les réactions des dominés. » (Bourdieu [1980b], p. 136). Ou encore « la lutte permanente à l'intérieur du champ est le moteur du champ. On voit au passage qu'il n'y a aucune antinomie entre structure et histoire. [...] La structure du champ [...] est aussi le principe de sa dynamique. » (Bourdieu [1980b], p. 200).

FIGURE 1 – LES INTERACTIONS À L'ORIGINE DU CHANGEMENT



L'analyse du changement et des crises, un trait permanent de l'œuvre de Pierre Bourdieu

Si l'on adopte le point de vue qui vient d'être présenté, ressort un paradoxe de l'œuvre de Pierre Bourdieu. D'un côté, il n'a pas eu le temps d'achever la théorie générale des champs en permanence annoncée, travaillée et réélaboree au fil des divers ouvrages mais jamais complètement formalisée. D'un autre côté, sa construction théorique a favorisé une lecture superficielle qui tend à sous-estimer l'apport à une compréhension du changement et des crises. Les ressorts cachés de la reproduction ne s'éclaircissent-ils pas au cours des périodes de crise ? Voilà pourquoi la plupart des ouvrages débouchent sur une analyse de la crise d'un champ ou la désynchronisation entre un champ et un habitus. Incapacité des aînés à s'adapter à un marché matrimonial qui n'est plus local dans la société béarnaise des années soixante (Bourdieu [2002b]). Déchirement des Kabyles face à la domination coloniale sur l'économie et l'hétéronomie de la notion de travail (Bourdieu [1972]). Crise de l'institution universitaire sous l'effet du changement de la population étudiante et de l'hétérogénéité croissante des nouveaux recrutements d'enseignants (Bourdieu [1984]). Mal-être et désillusion des diverses catégories de salariés sous l'effet du changement de la nature du travail sous l'impact d'une crise économique (Bourdieu [1993]). Difficultés du féminisme face à la permanence des structures invisibles qui régissent le rapport entre masculin et féminin (Bourdieu [1998a]). Autant d'exemples qui appellent une réévaluation de son apport à la compréhension des sociétés contemporaines et montrent que la construction théorique n'a pas perdu de sa capacité à susciter un programme de recherche original (tableau 5). La multiplication des interventions de Pierre Bourdieu dans l'arène politique n'est-elle pas un indice supplémentaire de l'importance accordée au changement, la mise à jour des lois générales de la reproduction n'étant que l'une des conditions d'une action collective réellement transformatrice ?

TABLEAU 5 – LE CHANGEMENT AU CŒUR DE L'ANALYSE DES CHAMPS

Champ/ Acteurs	Références	Facteurs de changement				Compétition pour le pouvoir sur le pouvoir de l'État
		Désynchronisation entre habitus et champ	Stratégie des acteurs dominants	Nouveaux entrants	Déplacement endo- gène des frontières entre champ	
Paysans Béarnais	« Célibat et condi- tion paysanne » Bourdieu [1962] puis <i>Le bal des célibataires</i> Bourdieu [2002b]	Incapacité des aînés à s'adapter à un marché matrimonial qui n'est plus local		Concurrence des non paysans	Conséquence de la progres- sion de l'économie de marché sur l'accès au mariage	
Société Kabyle	<i>Esquisse d'une théorie de la pratique</i> Bourdieu [1972]	Le processus de socialisation kabyle rend étrangère la notion de travail	Imposition de normes coloniales			Conséquence de la domination coloniale sur l'organisation des rela- tions sociales
Les universi- taires	<i>Homo academicus</i> Bourdieu [1984]	L'ouverture de l'accès aux études universitaires déstabi- lise le champ		Hétérogénéité croissante du corps enseignant du fait de l'élargissement du recrutement	Changement de la compo- sition sociale de la popula- tion étudiante affecte les relations universi- té/économie	
Les élites économiques	<i>La noblesse d'État</i> Bourdieu [1989]	Transformation du régime économique et impact sur le système éducatif supérieur	Stratégie de reconver- sion des enfants de famille bourgeoise	Création de nouvelles filières et écoles de commerce	L'internationalisation déplace la frontière du public	
Les salariés	<i>La misère du monde</i> Bourdieu [1993]	Divorce entre les attentes engendrées par une configu- ration antérieure du champ et les contraintes associées à un nouveau régime économique	Innovations technolo- giques et sociales des entreprises et des directions			Changement des politi- ques économiques dans le sens du libéralisme

THÉORIE DES CHAMPS, MODE DE RÉGULATION : UNE HOMOLOGIE MAIS
DES VISÉES DIFFÉRENTES

Certains rapprochements de l'œuvre de Bourdieu avec les recherches régulationnistes apparaissent ainsi, ce qui invite à une réflexion sur les traits communs et les différences de ces deux approches (tableau 6), sachant que la première a pour point d'application principal la sociologie tout en ayant une visée programmatique pour les sciences sociales, alors que la seconde part de l'économie et se trouve incitée, par le développement même du programme de recherches, à tisser des liens d'abord avec l'histoire, puis l'analyse politique et le droit.

TABLEAU 6. THÉORIE DES CHAMPS, THÉORIE DE LA RÉGULATION :
UNE HOMOLOGIE DES CONSTRUCTIONS THÉORIQUES ?

	Théorie des champs	Théorie de la régulation
1. Vision	<ul style="list-style-type: none"> • La société comme série de champs plus ou moins interdépendants 	<ul style="list-style-type: none"> • Le mode de régulation, conjonction d'une série de formes institutionnelles
2. Motif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Habitus comme résultat de la confrontation à un ou plusieurs champs 	<ul style="list-style-type: none"> • Rationalité institutionnellement située
3. Les relations macro/méso/macro	<ul style="list-style-type: none"> • Les propriétés d'un champ tiennent à ses caractéristiques structurelles • La différenciation au cœur de chaque champ 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence des bases macro institutionnelles des comportements individuels • Possible complémentarité ou hiérarchie entre formes institutionnelles
4. Conditions de la re- production	<ul style="list-style-type: none"> • Ajustement de l'habitus au champ, des attentes aux positions occupées 	<ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité de la dynamique macroéconomique induite par les diverses formes institutionnelles
5. Facteurs de change- ment	<ul style="list-style-type: none"> • Luttres au sein de chaque champ • Déplacement des frontières et relations entre champs sous l'effet de ces luttres • Luttres pour le pouvoir de l'État 	<ul style="list-style-type: none"> • Luttres autour/sur les formes institutionnelles • Altération du mode de régulation sous l'effet de l'extension de sa logique • Déstabilisation de la complémentarité entre coalition politique et mode de régulation
6. Les formes de crise	<ul style="list-style-type: none"> • Désajustement durable (structurel) entre habitus et champs • La concurrence entre dominants ouvre des possibilités aux dominés 	<ul style="list-style-type: none"> • Déstabilisation des formes institutionnelles, support du mode de régulation • Incapacité à construire une coalition politique porteuse d'une reconfiguration des forces institutionnelles
7. Les critiques adressées à la théorie	<ul style="list-style-type: none"> • Une théorie de la reproduction • Une incapacité à analyser les transformations 	<ul style="list-style-type: none"> • Une apologie du capitalisme éternel • Une simple description du passé

De l'habitus à la rationalité institutionnellement située

- Dès l'origine, les travaux à visée principalement macroéconomique – nature et évolution des régimes d'accumulation et des modes de régulation – ont éprouvé la nécessité de préciser quelle était la théorie de l'action qu'il conviendrait d'adopter. Le rejet de l'homo oeconomicus doté d'une rationalité substantielle étendue, d'une capacité de calcul exceptionnelle et d'un pouvoir d'anticipation presque parfaite, a conduit à retenir la conception d'habitus, entendue comme matrice de formation des comportements, fortement marquée par l'histoire (Boyer [1986a]). De façon plus implicite qu'explicite, le déroulement du programme de recherches régulationnistes a conduit à préciser et redéfinir cet apport.

- En premier lieu, la notion d'habitus suppose *une restriction de la sphère* par rapport à laquelle se définit l'action. Alors que la théorie néoclassique se doit de supposer que chaque agent connaît l'ensemble du système de prix, en fait, comme il est coûteux de rassembler l'information correspondante, les agents forment des routines permettant de se repérer par rapport à la sphère économique dans laquelle ils opèrent habituellement. Ainsi, les salariés et plus encore les organisations collectives que sont les syndicats prennent-ils en compte un nombre restreint de variables – les prix à la consommation, le chômage, la productivité (Boyer [1978]) – sans être capable – en général – d'internaliser les conséquences indirectes qui transiteront par l'impact macroéconomique de la conjonction d'une série de négociations décentralisées. En quelque sorte, les comportements sont spécifiés par rapport aux *cinq formes institutionnelles* que retient la TR.

- En second lieu, les prix ne sont pas les seuls indicateurs retenus puisque *l'intériorisation des règles du jeu* et des effets induits sur les autres acteurs est essentielle. À nouveau l'exemple des négociations salariales est éclairant à ce point de vue. On peut montrer que pour une même structuration des préférences et des objectifs des salariés d'un côté, des entrepreneurs de l'autre, le niveau du salaire et par extension de l'emploi, dépend des modalités d'interaction entre les acteurs. Selon que seuls les entrepreneurs sont organisés ou qu'*a contrario* ce sont les salariés ou encore qu'une association professionnelle négocie avec un syndicat unique, les résultats macroéconomiques seront radicalement différents (Bowles, Boyer [1990]). Les économistes que sont la plupart des régulationnistes seraient donc tentés d'attribuer une certaine primauté aux règles du jeu par rapport à l'habitus, sans pour autant nier l'importance de ce dernier pour expliquer la différenciation sociale et l'hétérogénéité. En effet, si du fait de bouleversements politiques, le contexte institutionnel change significativement, il est possible d'expliquer une altération des régularités macroéconomiques sans pour autant postuler un changement équivalent dans les objectifs que poursuivent les acteurs (Boyer [1991]). Un exemple parmi d'autres : les paysans français qui étaient supposés être emblématiquement malthusien dans l'entre-deux-guerres ne deviennent-ils pas dans les années soixante les productivistes à l'origine des excédents de production et finalement des critiques des écologistes ? La TR tend à privilégier le changement institutionnel par rapport à l'incorporation dans les individus de l'apprentissage, pour autant que la question concerne la transformation des régularités macroéconomiques.

- Cette conception n'interdit pas de reconnaître que les objectifs et les préférences des agents soient modelées dans et par l'histoire, comme l'affirme une variante forte de la théorie institutionnaliste (Douglas [1989]). Cette *malléabilité des habitus* ajoute un facteur d'évolution supplémentaire par rapport à celui qu'impulse le changement institutionnel, sous l'aiguillon du politique. À nouveau un exemple illustre cette dualité. Pour interpréter la transformation du capitalisme français dans les années quatre-vingt-dix, il faut bien sûr analyser l'impact de la déréglementation financière et l'ouverture aux normes internationales de la bonne gouvernance. Mais l'on peut aussi invoquer un changement dans les conceptions des grands groupes français et de leurs dirigeants et faire ressortir la toute puissance du conatus du capital (Lordon [2002]), peut-être sous l'effet d'un renouvellement des générations des grands commis de l'État et entrepreneurs. En tout état de cause, les méga OPE et OPA n'auraient pu se développer avec une telle fréquence sans le changement du contexte institutionnel.

Pour la TR donc, les formes institutionnelles apparaissent prépondérantes dans la genèse des régularités macroéconomiques.

Champs versus formes institutionnelles

Si l'on compare terme à terme les deux problématiques, apparaît une homologie entre le champ chez Pierre Bourdieu et les formes institutionnelles dans la TR, sans pour autant nier que les deux constructions aient des objectifs et des objets différents.

- En termes de description de l'univers analysé, chez Pierre Bourdieu ce que l'on convient d'appeler la société résulte de la *conjonction d'un certain nombre de champs* qui tendent à s'autonomiser quand à leur logique fondatrice mais qui de fait sont interdépendants à travers une série de mécanismes qui ont été précisés antérieurement (mouvement des acteurs d'un champ à l'autre, conversion d'une forme de capital à une autre...). Pour la TR, un régime économique émerge de la *compatibilité de l'ensemble des cinq formes institutionnelles*, constatée *ex post* à travers les comportements qu'elles suscitent.

- Au-delà de cette similarité apparaît une différence majeure dans la vision respectivement de la société et de l'économie. D'un côté, la SPB vise la construction d'une théorie générale des champs sans questionnement explicite de *leur articulation* et de leur cohérence d'ensemble. De l'autre, la TR n'analyse les formes institutionnelles que comme étape intermédiaire dans la construction des modes de régulation, conçus comme *mise en cohérence* d'un ensemble de compromis institutionnalisés, *a priori* ou en théorie autonomes.

- Tant le champ que la forme institutionnelle assurent un double mouvement *du niveau méso au plan micro* et *vice versa*. Comme on l'a déjà souligné, les propriétés du champ ne résultent pas du comportement d'un homo sociologicus mais de la reproduction dynamique d'un ensemble de différenciations des habitus et d'inégalités des dotations dans les diverses formes de capital. De même, les régularités macroéconomiques partielles de la TR associées à chaque forme institutionnelle ne sont pas la simple extrapolation de ce que l'on observe pour chacun des acteurs. Faut-il le rappeler une fois encore, l'équation de salaire fordiene par exemple ne correspond pas au comportement d'une firme représentative mais au résultat d'un ensemble d'interactions auxquelles participe un grand nombre de firmes hétérogènes, mais dont les stratégies s'insèrent dans les mêmes règles du jeu.

- Très généralement, les deux approches mettent en évidence une *co-évolution* entre habitus et champ d'une part, stratégies des acteurs et formes institutionnelles de l'autre. Ce trait est particulièrement net pour la SPB, au point d'avoir suscité la critique – excessive, on l'a vu – que prévaudrait un ajustement quasi-automatique, pour ne pas dire tautologique, entre attentes et réalisations, entre disposition et position dans le champ. Les analyses de la TR ne livrent, par construction, que le résultat des interactions au plan méso économique, sans qu'il soit possible, faute de données et d'analyses, de faire la part de ce qui tient aux changements institutionnels et à l'altération de ce que la théorie microéconomique qualifie de préférences. Un autre indice en faveur de la co-évolution entre institutions et comportements individuels tient aux conséquences de l'importation d'institutions en provenance d'espaces dont on voudrait répliquer le mode de régulation (Berger, Dore [1996] ; Boyer, Freyssenet [2000]). Très généralement, s'introduit une désynchronisation entre comportement et nouvelles institutions, ce qui tend à prouver que, dans la réalité des sociétés, contrairement à l'abstraction de la théorie, la malléabilité des habitus est loin d'être gouvernée par le simple système des incitations que véhiculent les institutions. Se manifeste une certaine dépendance par rapport à l'histoire. Le concept d'hybridation cherche à cerner le processus à travers lequel s'opère une adaptation mutuelle des comportements et des institutions (Boyer, Charron, Jürgens, Tolliday [1998]), lorsque deux espaces économiques entrent en contact.

- Enfin, pour les deux constructions théoriques, *l'échelle intermédiaire* que constitue *le niveau méso*, est importante, qu'il s'agisse du champ pour SPB, de la forme institutionnelle pour la TR. En effet, même si l'on peut trouver des lois générales régissant le fonctionnement de tous les champs, il est nécessaire de prendre en compte leurs interactions pour caractériser l'évolution d'ensemble. Il n'est donc pas de relation directe entre l'acteur et la totalité analysée. De la même façon, la viabilité d'une forme institutionnelle particulière ne peut s'examiner au seul niveau des relations micro/méso mais se doit de considérer la compatibilité des évolutions qu'elle engendre à la frontière, ou à l'intérieur même des autres formes institutionnelles. En un sens les travaux récents de la TR portant sur la hiérarchie institutionnelle (Boyer [1999]) ou

encore sur la complémentarité institutionnelle (Amable [2000] ; Amable, Ernst, Palombarini [2000]) supposent un passage en deux étapes du micro au macro, grâce à la recherche de compatibilité entre les formes institutionnelles à un niveau méso.

Ainsi à un certain niveau d'abstraction, les deux problématiques suivent-elles une démarche semblable, même si la TR en l'occurrence s'aventure plus loin dans l'explicitation d'une méthode susceptible de surmonter *le dilemme macro/micro* qui traverse l'ensemble des sciences sociales. En un sens, c'est retrouver les multiples échelles d'analyse qui caractérisent les sciences de la matière. Le conflit entre individualisme méthodologique et holisme n'a-t-il pas trop longtemps obscurci les relations entre micro et macro et *vice versa* ?

Sous la figure de l'invariance, deux analyses du changement historique

Tant la SPB que la TR ont été critiquées comme analyse de la reproduction d'un champ ou d'un système économique, dans lesquels les acteurs seraient soumis à un déterminisme implacable, interdisant tout changement. Dans l'un et l'autre cas, les critiques prennent au pied de la lettre la dénomination d'habitus d'un côté, de régulation de l'autre. Mais c'est oublier que dans l'un et l'autre cas le projet vise à examiner sous quelles conditions le changement est possible. Deux citations illustrent ce parallélisme quant aux objectifs de la théorisation.

Du côté de la SPB : « Exclure les « sujets » – qui sont toujours possibles comme espèce de cas limite idéal – chers à la tradition des philosophies de la conscience, ce n'est pas annihiler les *agents* au bénéfice d'une structure hypostasiée, comme le font certains marxistes structuralistes. Et cela même si ces agents sont le produit de cette structure et contribuent à la perpétuer, mais le plus souvent, plus ou moins profondément transformée, et sans qu'ils soient exclus ou qu'ils puisse la transformer radicalement mais sous des conditions structurales bien définies » (Bourdieu [1992a], p. 114-115). Les développements précédents ont eu l'occasion de présenter divers exemples de mise en œuvre de cette approche par Pierre Bourdieu.

Pour sa part on trouve dans le travail fondateur de la TR : « Parler de la régulation d'un mode de production, c'est chercher à exprimer la manière dont se reproduit la structure déterminante d'une société dans ses lois générales [...]. Une théorie de la régulation sociale est une alternative globale à la théorie de l'équilibre général [...]. L'étude de la régulation du capitalisme ne peut pas être la recherche de lois économiques abstraites. C'est l'étude de la transformation des rapports sociaux créant des formes nouvelles à la fois économiques et non économiques, formes organisées en structures et reproduisant une structure déterminante, le mode de production. » (Aglietta [1976]). En un sens, depuis l'origine, les recherches régulationnistes n'ont cessé de cerner les changements des formes institutionnelles et de tenter de diagnostiquer les régimes d'accumulation et modes de régulation en gestation (Boyer (dir.) [1986b] ; Petit [1986] ; [1998] ; Aglietta [1998] ; Coriat [1991] ; Taddei, Coriat [1993] ; Boyer [2000] ; [2002]).

Ces similitudes se retrouvent à un niveau plus analytique. On l'a déjà souligné pour Pierre Bourdieu : « Dans un champ il y a des luttes, donc de l'histoire. » (Bourdieu [1992a], p. 78), alors que pour la TR c'est l'architecture des formes institutionnelles qui oriente et polarise les conflits. La plupart du temps elles sont l'expression même du fonctionnement de la régulation mais peuvent, à certaines périodes historiques cruciales devenir déterminantes quant à la constitution des formes institutionnelles elles-mêmes. Alors que SPB s'intéresse au déplacement des frontières et relations entre champs sous l'effet des luttes internes, la TR insiste plutôt sur l'altération au cours du temps du mode de régulation, sous l'effet même de l'extension de sa logique et du succès de sa reproduction économique. Cette différence tient à la différence d'échelle entre les deux programmes de recherche : largement méso/micro dans un cas, essentiellement méso/macro dans l'autre.

Une dernière convergence concerne le rôle attribué à l'État. Dans l'un et l'autre cas, le pouvoir étatique est au cœur du changement de la plupart des champs et formes institutionnelles. C'est tout particulièrement le cas concernant le champ économique analysé par Pierre Bourdieu et c'est de longue date une caractéristique de la TR que de faire de l'État le point de passage quasi-obligé des transformations du rapport salarial (Boyer, Orléan [1991]), des formes de la concurrence, de l'articulation au régime international

(Chartres [2002]). Ce rôle est plus évident encore à propos des compromis institutionnalisés qui façonnent la couverture sociale, le système fiscal et la nature des dépenses publiques (Delorme, André [1983]). Alors que pour nombre de théories économiques, les interventions publiques ont très généralement un rôle perturbateur, elles ont en l'occurrence un rôle constitutif et instituant.

De la possibilité de crises à une typologie de leurs diverses formes

Il n'est pas utile de revenir sur la démonstration précédemment esquissée de la pertinence du point de vue selon lequel la possibilité et la réalité de crises sont en permanence présentes au sein de la SPB (cf. tableau 5, supra), de même que la TR se définit par le traitement tant de la régulation que des crises dans le même cadre analytique. L'homologie entre les deux approches opère à un double niveau.

Dans l'un et l'autre cas, une crise apparaît comme résultat d'un *désajustement* respectivement entre *habitus et champ*, entre *mode de régulation* et permanence des *formes institutionnelles*. Par exemple, une transformation extérieure au champ peut faire apparaître une incohérence entre les attentes et les stratégies associées aux agents dont l'habitus a été formé dans le contexte antérieur, à travers par exemple le déplacement des relations de pouvoir. *Mutatis mutandis* du côté de la TR, une transformation du régime international peut faire ressortir l'inadéquation des comportements individuels et collectifs suscités par les formes institutionnelles locales. Un tel épisode affecte, voire transforme radicalement les déterminismes antérieurs et ouvre donc sur une lutte pour la redéfinition de principes de structuration du champ ou de l'architecture institutionnelle.

Seconde convergence, dans un contexte de crise pour SPB la concurrence entre dominants ouvre des possibilités aux dominés de redéfinition des règles du jeu, alors que pour la TR l'incapacité qu'ont les acteurs à construire une coalition politique viable peut être à l'origine d'une crise qu'il convient de distinguer d'un traditionnel cycle des affaires, typique d'un mode de régulation stabilisé.

À cet égard, la TR a développé une typologie des *diverses formes de crise*, plus systématiquement que ne l'appelle la SPB. En effet, au sein de la discipline économique et de la tradition théorique de la TR, il importe de distinguer entre des ajustements macroéconomiques qui résorbent les déséquilibres antérieurement accumulés tout en consolidant les formes institutionnelles (une petite crise, expression du mode de régulation) et les épisodes au cours desquels au contraire la dynamique économique déstabilise, érode voir détruit les formes institutionnelles, car alors il s'agit d'une crise du mode de régulation. Il est une forme encore plus grave, lorsque les tentatives de recombinaison des formes institutionnelles s'avèrent elles-mêmes incapables de redresser le cours défavorable de l'accumulation. Quitte à forcer le trait, on trouve parfois dans la SPB une configuration équivalente lorsque les difficultés de la domination dans un champ se propagent à l'ensemble des autres au point de pouvoir susciter une crise d'ensemble de la domination et de sa légitimation à travers tous les champs (Bourdieu [1992a]).

Une position critique au sein des disciplines

Enfin une dernière similitude concerne la réception des deux constructions théoriques par la communauté des chercheurs. Clairement, les critères épistémologiques et méthodologiques sont différents dans les deux disciplines d'appartenance, mais ressortent certaines convergences. Dans l'un et l'autre cas, ces problématiques sont perçues comme s'inscrivant à contre-courant des pratiques usuelles.

À la lecture de la SPB, la sociologie d'inspiration américaine insiste sur l'ambition, et de ce fait les limites, d'une approche réflexive qui flirte avec la philosophie. Elle déplore aussi que les travaux empiriques recourent plus à l'analyse en composantes principales et l'analyse discriminante qu'à des tests statistiques en bonne et due forme. Pour leur part, les tenants de l'exportation en sociologie de la méthode des choix rationnels soulignent la capacité heuristique de formalisations qui assimilent *l'homo sociologicus* avec *l'homo oeconomicus*, générativité que n'aurait pas la SPB. La réponse à la première critique consiste à souligner que la SPB se fixe comme projet de comprendre la reproduction, et dans certains cas l'évolution, de l'hétérogénéité des dispositions, des habitus, des *illusio*, ce qui revient à récuser, on l'a vu, la fiction si

commode d'un agent représentatif. Les techniques statistiques mettant en évidence les distributions sont donc de mise. La seconde critique dénote une incompréhension radicale du projet de Pierre Bourdieu qui consiste en une extension du concept d'intérêt, bien au-delà de l'intérêt économique que finissent par privilégier les chercheurs en sciences politiques et en sociologie séduits par la vertu générative – et à vrai dire le plus souvent tautologique – du modèle de l'action rationnelle emprunté à l'économiste.

Les critiques de la TR développent finalement des arguments similaires. Pourquoi s'interroger sur la genèse des formes institutionnelles alors qu'il suffirait d'en examiner l'impact sur l'activité économique ? Or l'usage des méthodes économétriques traditionnelles qui consistent à mêler grandeurs économiques et variables indicatrices des institutions éprouve les plus grandes difficultés à faire apparaître une quelconque influence déterminante de l'organisation institutionnelle sur les performances. De même, l'hypothèse d'une rationalité institutionnellement située donne l'impression d'une simple description et d'une hypothèse *ad hoc*, par référence à la parcimonie extrême que vise la théorie néoclassique standard. Pourtant les différents travaux économétriques menés au sein du programme de recherche de la TR ont apporté des réponses. D'abord elles ont souligné que les paramètres institutionnels n'ont aucune raison d'intervenir linéairement dans une équation réduite expliquant par exemple la croissance (Boyer [1988]). Ensuite et surtout, les études de longue période (Boyer [1978]) et les analyses en coupe internationale portant sur la période contemporaine (Boyer [1990]), confirment le changement de régulation associé à une altération des formes institutionnelles après une période d'une à deux décennies. Enfin, il est possible de montrer analytiquement que l'hypothèse selon laquelle les agents font au mieux de leurs intérêts compte tenu du contexte institutionnel dans lequel ils sont insérés (Bowles, Boyer [1990]), suffit à engendrer une forte sensibilité du mode de régulation vis-à-vis des conditions léguées par la trajectoire historique.

On ne dispose pas de l'équivalent de l'analyse du champ des économistes qu'a livrée Frédéric Lebaron [2000] qui permettrait de situer Bourdieu et son école par rapport à la profession des sociologues. *A priori* on est frappé par une beaucoup plus grande hétérogénéité et autonomisation des divers programmes de recherche en sociologie par rapport aux forces d'intégration qui semblent prévaloir dans l'organisation de la profession des économistes. Si les chercheurs régulationnistes appartiennent clairement à la fraction dominée, la reconnaissance de Pierre Bourdieu par le Collège de France témoigne de son influence, même si elle se manifeste souvent par la polarisation entre des disciples et de violentes critiques. En tout état de cause, au moins dans le contexte académique français, la SPB est un auteur de référence, en positif comme négatif. Ce n'est pas le cas de la TR qui n'a plus depuis longtemps la vertu d'attirer les foudres de l'orthodoxie ou de la méthodologie économique *mainstream* (Mingat, Salmon, Wolfelsperger [1985]). Ironie, les critiques les plus vigoureuses continuent à émaner d'économistes proches engagés dans l'actualisation d'un programme de recherche conventionnaliste (Favereau [1993]) ou marxiste (Duménil, Lévy [2002]).

Convergences et chassés-croisés des analyses des sociétés et économies contemporaines

Les rapprochements ne concernent pas seulement l'approche générale en science sociale (Bourdieu, Passeron, Chamboredon [1967]) et la position relative dans le champ académique respectif, ils portent aussi sur les axes de recherche privilégiés et les résultats. Ce n'est peut-être pas une surprise puisque l'ambition de Pierre Bourdieu est d'intervenir dans l'évolution de nombre de sciences sociales – ethnologie, linguistique, histoire, économie – et que parallèlement le développement même du programme de recherche de la TR conduit à un débordement de la sphère économique entendue *stricto sensu* en direction de l'histoire, de la science politique, du droit, de l'anthropologie, par exemple pour rendre compte de l'institution monétaire. De façon plus précise, cinq points d'intersection méritent mention (tableau 7).

TABLEAU 7. THÉORIE DES CHAMPS, THÉORIE DE LA RÉGULATION :
UN CHASSÉ-CROISÉ DES CENTRES D'INTÉRÊT ET DES RÉSULTATS

	Théorie des champs	Théorie de la régulation
L'institution scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Matrice de la reproduction des dispositions/habitus • Thème de recherche fondateur et récurrent • Analyse simultanée de la reproduction et de la transformation d'une hiérarchie 	<ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise, plus que l'école, matrice de la reproduction du salariat • Exploration tardive pour éclairer les transformations consécutives à la crise du fordisme • Recherches récentes portant sur la relation d'emploi et de formation
Le rapport salarial/ La relation salariale	<ul style="list-style-type: none"> • Cette forme de domination n'est pas supposée traverser les divers champs • La misère au travail, consécutive à la crise économique, révèle la transversalité de la relation salariale 	<ul style="list-style-type: none"> • Le rapport salarial, spécialement sous le fordisme, est fondateur d'une configuration institutionnelle • La différenciation des secteurs et la spécialisation des compétences entraînent un éclatement des relations salariales
Les relations économie/société	<ul style="list-style-type: none"> • En théorie, l'économie n'est que l'un des champs, soumis à une logique générale • L'évolution contemporaine répercute dans presque tous les champs la logique économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Une théorie de l'économie, insérée dans un ensemble de rapports sociaux (et politiques) • Les crises débordent l'économie, d'où un renforcement des relations avec la sociologie, le droit, le politique
Le politique	<ul style="list-style-type: none"> • Très peu présent, sous une forme explicite, dans les recherches fondatrices • Reconnaissance progressive du rôle des politiques économiques, de l'État, du politique, enfin des spécificités du champ politique • Engagement après 1995 contre les politiques libérales 	<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques de sortie de la crise du fordisme, horizon de la contribution théorique • Travaux explicites de mise en relation du politique et de l'économique • Une critique analytique de la vraisemblance et des vertus d'une régulation concurrentielle
Symbolique	<ul style="list-style-type: none"> • Importance du symbolique comme capital spécifique, formé de violence, forme domination, il est présent dans chaque champ • Prise en compte du rôle de l'économie dans la dynamique des champs 	<ul style="list-style-type: none"> • À l'origine, approche d'inspiration « matérialiste », même si les représentations sont présentes dans les formes institutionnelles • Reconnaissance du rôle du symbolique dans la légitimation de modes de régulation et l'acceptation des déséquilibres dans la sphère économique

Aux origines de la stratification sociale et des régimes de croissance émergents : le rôle de l'École

On le sait, la première génération d'analyses de la SPB porte sur le rôle du système d'enseignement dans la reproduction sociale (Bourdieu, Passeron [1964] ; [1970]), thème qui ne cessera d'être réétudié et élaboré au fil du temps (Bourdieu [1984] ; [1989]). De ces travaux ressort une idée-force : l'école et plus généralement le système d'enseignement sont les matrices de la reproduction des dispositions et par voie de conséquence des positions occupées dans les divers champs. Mais cet invariant est compatible avec de

notables variations dans l'organisation de l'institution scolaire, de l'université ou des grandes écoles. Néanmoins, l'hypothèse centrale est que l'hétérogénéité sociale qui résulte de la conjonction de l'appartenance familiale et du cursus scolaire – ces deux facteurs étant eux-mêmes liés – s'exprime ensuite dans la relation dominant/dominé dans les divers champs.

Le contraste est frappant avec les travaux fondateurs de la TR (Aglietta [1976] ; CEPREMAP-CORDÈS [1977] ; Boyer [1978]) puisque dans le régime de croissance fordiste, comme dans tous les précédents historiques, c'est plutôt l'entreprise qui est le cœur de la reproduction du salariat et des différenciations en son sein. Voilà pourquoi de si nombreux travaux régulationnistes continuent à porter sur le rapport salarial (Boyer, Saillard [2002]). Mais la décomposition du rapport salarial fordiste à partir de la fin des années 70 pointe dans la direction d'une différenciation croissante de la relation salariale (Aglietta, Brender [1983]), c'est-à-dire de la déclinaison du rapport salarial selon les secteurs, les individus ou les entreprises. Quel est dès lors le facteur qui explique la différenciation des trajectoires de salariés tout au long des années 80 et 90 ? Dans le cas français, il fait peu de doute que l'antécédent scolaire et universitaire joue un rôle déterminant, ce qui a conduit à proposer une généralisation de la notion de rapport salarial en faveur de celle de *relation d'emploi et de formation* (Boyer, Caroli [1993]). Au demeurant, on peut alors interpréter l'histoire longue du rapport salarial comme résultat de l'interaction entre la dynamique du système éducatif – dans sa composante tant d'éducation générale que de formation professionnelle – et l'évolution de la division du travail dans l'entreprise (Caroli [1995]).

De ce fait, l'introduction de l'hétérogénéité de la relation d'emploi et de formation change les perspectives de recomposition institutionnelle et d'émergence de nouveaux régimes de croissance (Boyer [1995]), tout comme l'évolution des inégalités au sein des salariés, précisément en fonction des compétences accumulées dans le système éducatif puis productif (Beffa et al [1999]). Cette évolution conjointe des relations salariales et des filières de formation fait émerger une nouvelle composante, la formation professionnelle dite tout au long de la vie, qui réalise une articulation originale entre compétences génériques et transférables d'un côté, savoir-faire spécifiques et localisés de l'autre (Boyer [2001b]). Ainsi s'opère une surprenante – mais partielle – convergence avec une préoccupation emblématique de la SPB. Le rôle de l'éducation dans la production et reproduction des inégalités apparaît central. Ce thème a longtemps été négligé par la TR.

De la diversité des relations dominant/dominé à la généralité de la domination des salariés

La lecture par un régulationniste des travaux de Pierre Bourdieu jusqu'au début des années 90 fait ressortir une absence remarquable : la relation salariale n'est pas mentionnée comme structurant les divers champs, même le champ économique, ce qui n'est pas sans surprendre, lorsque l'on sait que Pierre Bourdieu est un lecteur, certes critique mais attentif, de Marx. Or, à partir de la direction de l'ouvrage sur la souffrance des salariés dans les divers secteurs de la société française (Bourdieu (dir.) [1993]), puis de l'engagement politique contre les dégâts sociaux et humains des programmes politiques libéraux et conservateurs (Bourdieu [1998a] ; [2002a]), de fait, si ce n'est en théorie, la domination contemporaine apparaît porter de façon accentuée sur le salariat. On peut y voir la trace des transformations de la société française sous l'effet de la crise du fordisme, ce qui n'est pas pour surprendre lorsque l'on note que Pierre Bourdieu a toujours insisté sur le caractère historiquement situé des sciences sociales.

On peut dès lors parler de chassé-croisé entre la SBP et la TR. La première prend conscience de l'action qu'exerce dans tous les champs la crise économique et se trouve contrainte d'incorporer le fait que le rapport salarial est le déterminant essentiel de la situation individuelle des travailleurs. La seconde, comme on vient de la montrer, est incitée à prendre en compte les conséquences de la différenciation des compétences et le mouvement de spécialisation sur les trajectoires de sortie de crise. S'estompe donc la référence à un rapport salarial canonique, celle du contrat typique du salarié des industries fordistes, au profit du réexamen du rôle de la diversité des relations salariales dans la cohérence et réactivité du mode de régulation. Ainsi la TR redécouvre-t-elle les vertus de la flexibilité de la relation salariale dans des secteurs comme la construction (Campinos-Dubernet [1984] ; Du Tertre [2002]) ou encore dans les services (Petit [1998]). Parallèlement, certains travaux de sociologie économique font la même découverte : des organisations de la relation salariale, telle celle des intermittents du spectacle, qui étaient réputées atypiques dans la période

de forte croissance, connaissent une extension nouvelle dans la dernière décennie car correspondant aux contraintes – et opportunités ? – du contexte économique d'ensemble marqué par l'incertitude, la transformation des processus productifs, une forte compétition pour l'accès à l'emploi (Menger [2002]).

Ainsi la sociologie économique redécouvre la centralité du rapport salarial alors que la macroéconomie institutionnaliste est contrainte de prendre en compte l'hétérogénéité des statuts des salariés. De plus les deux approches aboutissent finalement à un diagnostic voisin à défaut d'identique : les formes dominées et récessives d'hier tendent à devenir celles qui se développent et tendent à imposer leur logique.

De la société à l'économie... et *vice versa*

À l'origine pour la SPB, le champ de l'économie n'est qu'un parmi d'autres, au sein d'un ensemble soumis à des lois générales. Si les catégories de la discipline économique – intérêt, capital, profit, marché – sont mobilisées c'est pour mieux saisir la logique, souvent dissimulée sous l'*illusio*, de la structuration du champ de l'art ou de la science par exemple. Mais à partir des années quatre-vingt-dix, le champ économique fait l'objet d'une investigation particulière, non seulement sous l'effet de l'application de la théorie à un champ antérieurement laissé en friche, mais surtout parce que l'évolution observée montre la montée du capital sous sa forme économique la plus stricte comme structurant des champs antérieurement plus autonomes – l'art, le sport, les médias. À la lecture de la succession des ouvrages de Pierre Bourdieu, on est frappé par la référence de plus en plus précise aux travaux des économistes (Bourdieu [2000a]) et l'intervention de plus en plus fréquente dans l'arène de la politique économique pour dénoncer les conséquences du néolibéralisme (Bourdieu [2001c] ; [2002a]). Quitte à risquer le paradoxe, certaines interventions de Pierre Bourdieu dans les médias semblent le faire appartenir de plein droit au groupe ATTAC (Grass [1999] ; Carles [2001]) : l'analyse, et plus fréquemment encore la dénonciation, portent sur le champ de l'économie.

C'est une trajectoire symétrique que suivent les recherches régulationnistes. À l'origine, elles émanent d'économistes travaillant pour ce que l'on convient d'appeler l'administration économique et soumis par voie de conséquence aux critères de la discipline économique. Pourtant, dès les travaux fondateurs, s'exprime le rejet de l'hypothèse d'une possibilité d'autonomisation de l'analyse économique par rapport à celle des relations sociales (Aglietta [1976] ; Boyer, Mistral [1978]). Au fur et à mesure de l'approfondissement de la problématique, l'intérêt pour le politique devient plus marqué. En effet, la crise du fordisme se répercute directement dans la montée des déficits publics et de l'endettement. Montent les controverses à propos de la viabilité et la légitimité des formes institutionnelles des Trente glorieuses, de sorte que les recherches sont logiquement conduites à s'interroger sur les relations entre mouvements sociaux et changements institutionnels. Mais aussi sur le renversement du rôle du droit qui se trouve protéger un temps les dominés, ou encore sur la formation des coalitions politiques et des politiques économiques crédibles et légitimes (Lordon [1997a] ; Théret [1999b]).

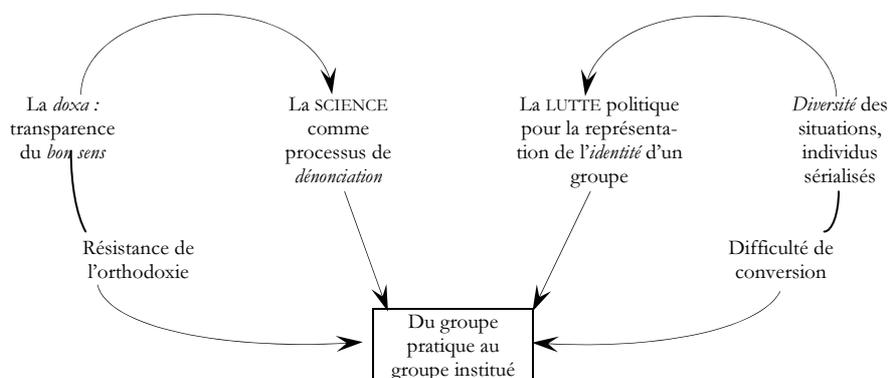
Ce mouvement est tellement marqué que les travaux des régulationnistes rencontrent de plus en plus fréquemment les interrogations des autres sciences sociales concernant, par exemple, les fondements anthropologiques de la monnaie ou les ressorts de la souveraineté monétaire (Aglietta, Orléan [1998] ; [2002]). Ainsi, le concept de fordisme lui-même est-il complètement réinterprété à la lumière d'une analyse en termes de médiation sociale par une nouvelle génération de travaux sur la TR. De ce fait, les notions centrales de régulation et de crise sont elles-mêmes élargies pour prendre en compte les possibilités d'une déconnexion entre viabilité d'un régime macroéconomique et légitimation d'un mode de régulation sociale (Théret [1999b]). Ainsi la crise d'un régime économique peut ne pas se traduisant par une crise sociale ou politique du fait de la prégnance d'un ordre symbolique légitimant les évolutions observées, aussi dramatiques paraissent-elles aux yeux de l'économiste (Aglietta et al. [2000], résumé dans Boyer, Saillard [2002], p. 543-550). Qu'on songe par exemple au contraste entre la multiplication des faillites et des scandales financiers aux États-Unis après l'éclatement de la bulle Internet et le silence de l'opposition politique, tout comme l'absence de résurgence de mouvements populistes, pourtant si présents tout au long de l'histoire américaine lors des scandales équivalents.

La politique : une vision et division du monde social, un vecteur de formes institutionnelles

Ce thème est présent tout au long des travaux de Pierre Bourdieu mais il prend des formes différentes au cours du temps et selon le champ qui est analysé. Dans les tout premiers travaux de Pierre Bourdieu sur l'Algérie, la politique est présente par les conséquences du colonialisme sur l'organisation de la vie des Algériens et la déstabilisation de leur environnement. Lorsque l'analyse se déplace vers la société française des années 70, la politique se fait endogène à la constitution des groupes : « Le passage de l'état de groupe pratique à l'état de groupe institué (classe, nation, etc.) suppose la construction du principe de classement capable de produire l'ensemble des propriétés distinctives qui sont caractéristiques de l'ensemble de ce groupe. » (Bourdieu [1981], p. 70). Or ce principe ne peut émerger que de la politique qui reçoit ainsi une définition originale : « La politique commence, à proprement parler avec la dénonciation de ce contrat tacite d'adhésion à l'ordre établi qui définit la doxa originaire ; en d'autres termes, la subversion politique présuppose une subversion cognitive, une conversion de la vision du monde. » (*Ibid.*, p. 69). Une troisième caractéristique consiste à souligner que le conflit est nécessaire dans cette institutionnalisation du social : « La lutte se trouve donc au principe de la construction de la classe (sociale, ethnique, sexuelle,...) : il n'est pas de groupe qui ne soit le lieu d'une lutte pour l'imposition du principe légitime de construction des groupes... » (*Ibid.*, p. 71). Enfin, « au travail moteur de la critique hérétique répond le travail résistant de l'orthodoxie. »

On est frappé par l'originalité de l'approche qui cherche à synthétiser la *double origine cognitive et politique de l'identité sociale d'un groupe*, ce qui n'est pas sans anticiper certains courants de la recherche contemporaine (figure 2). Pour sa part, la TR dans son analyse historique du régime de croissance de l'après guerre retrace l'émergence de compromis institutionnalisés qui en sont le support et qui résultent très largement des *conflits politiques* suscités par la crise des années 30 et ceux de l'immédiat après-guerre, quitte à sous-estimer les aspects liés aux représentations (Chanteau [2003]). De son côté, la théorie des conventions insiste sur les aspects plus directement *cognitifs* de l'émergence des institutions et des organisations, mais ce faisant, néglige quelque peu le conflit, les luttes transitant par le pouvoir de l'État, si ce n'est très indirectement à travers le concept d'épreuve (Boltanski, Thévenot [1991]).

FIGURE 2. LA POLITIQUE : UNE CONVERSION DE LA VISION DU MONDE



Source : élaborée d'après Bourdieu [1981 ; 2000b]

Les travaux ultérieurs de la SPB ont apporté un déplacement du point d'application de l'analyse : elle ne se borne plus seulement à examiner l'impact de la politique sur un champ donné, qu'elle déstabilise ou qu'elle contribue à instituer. Il importe d'analyser le *champ politique* en tant que tel et d'examiner dans quelle mesure la théorie générale progressivement élaborée sur le champ religieux, artistique, scientifique s'applique ou non et si apparaissent des spécificités typiques du champ politique (Bourdieu [2000b]). Ainsi, la tendance à la fermeture du champ sur lui-même est contrecarrée par le fait que les politiques ont à se justifier vis-à-vis du verdict populaire et que, par ailleurs, les politiques luttent pour le pouvoir sur l'État et non pas seulement dans leur parti ou l'espace politique définis *stricto sensu*. Si la coupure entre professionnels et profanes n'est pas sans rappeler celle des clercs et des laïcs dans le champ religieux, des acteurs qui ne sont pas explicitement des politiques, car des journalistes, peuvent faire parti du champ et y jouer un rôle significatif, voir essentiel. Grâce à la méthode comparative, on dispose ainsi d'une analyse du fonc-

tionnement du champ politique qui en explicite aussi bien les traits généraux que les caractéristiques propres (tableau 8).

TABLEAU 8. LE CHAMP POLITIQUE : GÉNÉRALITÉ ET SPÉCIFICITÉ

COMPOSANTES	CARACTÉRISTIQUES	
	GÉNÉRALES	SPÉCIFIQUES
Degré d'autonomie	Tendance à la fermeture du champ sur lui-même	... mais les politiques sont justiciables du verdict populaire ... et luttent pour le pouvoir sur l'État
Délimitation du champ	Coupure entre professionnels et profanes	... Des non-politiques (journalistes) peuvent en faire partie
Configuration du champ	Permanence de la hiérarchie dominant/dominé mais changement de position des individus	Concentration du pouvoir dans une oligarchie
Type de capital	Réputation et notoriété	... Sensibilité au scandale
Métaphore	Jeu des acteurs dans le champ	Le théâtre de la politique, la scène et les coulisses

Source : élaboré d'après Bourdieu [2000b].

Enfin, autre évolution, l'engagement politique de Pierre Bourdieu est de plus en plus marqué à partir des années 90 (Grass [1999] ; Carles [2001] ; Bourdieu [1998b] ; [2002a]). Le lecteur critique pourrait faire remarquer que ces prises de positions ne résultent pas toujours d'une sociologie réflexive qui serait appliquée au champ politique lui-même. En effet, cet engagement dérive de l'observation des conséquences des politiques conservatrices sur les divers groupes sociaux. Cette intervention politique est perçue par les opposants à la SPB comme purement polémique et idéologique. Pourtant, se trouve à l'œuvre la même définition canonique de la politique que celle que proposaient les tout premiers travaux : « *Le champ politique (peut) être décrit comme un jeu dans lequel l'enjeu est l'imposition légitime des principes de vision et de division du monde social.* » (Bourdieu [2001b], p. 67).

La trajectoire des auteurs régulationnistes est différente. D'une part, ils prennent conscience des conséquences paradoxales de leurs analyses et de leurs propositions sur la conduite de la politique économique menée par les gouvernements de gauche après 1981. En effet, leur analyse de la crise du fordisme est parfois reprise par divers responsables et ministres du parti socialiste, mais la politique des gouvernements de l'union de la gauche s'inspire beaucoup plus de la tradition de la Gauche, qui est loin de tirer les conséquences du fait que la crise du fordisme est ouverte et que l'internationalisation de l'économie change considérablement les possibilités des compromis institutionnalisés dont la gauche est porteuse. D'autre part, les trajectoires personnelles et professionnelles des fondateurs de la TR vont significativement diverger. Certains vont tenter de mettre en pratique les programmes politiques qu'ils tirent de leurs recherches passées, soit en tant que politique (Lipietz [1984] ; [1993]), ou conseiller (Gauron [1999]). D'autres vont tenter de concilier conseils de politique économique et poursuite de leurs recherches, quitte à ce qu'elles s'infléchissent vers les thèmes les plus porteurs (finance internationale, Europe,...) (Aglietta [1998]). D'autres encore ont préféré rester à l'écart du conseil en politique économique, même si leurs recherches ne sont pas sans conséquences quant à la compréhension du politique (Théret [1992] ; [1999a] ; [1999b] ; Lordon [1997a] ; [2002]). Ni d'ailleurs que ces mêmes auteurs s'interdisent de vigoureuses interventions dans le débat public (Lordon [2000] ; [2003]).

D'autre part, et c'est sans doute l'évolution la plus notable, les relations entre sphères économique et politique vont devenir centrales dans le programme de la TR. D'abord parce que – question naïve ! – il faut expliquer pourquoi les propositions des régulationnistes n'ont pas trouvé d'écho ou plus exactement de bloc hégémonique pour les mettre en œuvre. Ensuite parce que l'actualité des années 90 montre les relations étroites entre crise économique et éclatement des coalitions politiques, par exemple en Italie (Palombarini [2001]) ou encore au Japon (Boyer, Yamada [2000]). Quitte à forcer le trait, l'impression est donc que les économistes régulationnistes sont de plus en plus préoccupés par un traitement intégré de l'économique et du politique, car c'est une étape apparemment essentielle avant toute recommandation ou intervention en matière de politique économique (Boyer [2001c]). Sous la pression des événements et l'urgence de l'intervention, à partir de 1995, Pierre Bourdieu ([1998a] ; [2001c]) semble faire le choix inverse, car sans doute il puise dans un capital de reconnaissance sociale bien plus considérable que celui dont jouit le groupe des économistes qui continuent à se réclamer de la TR.

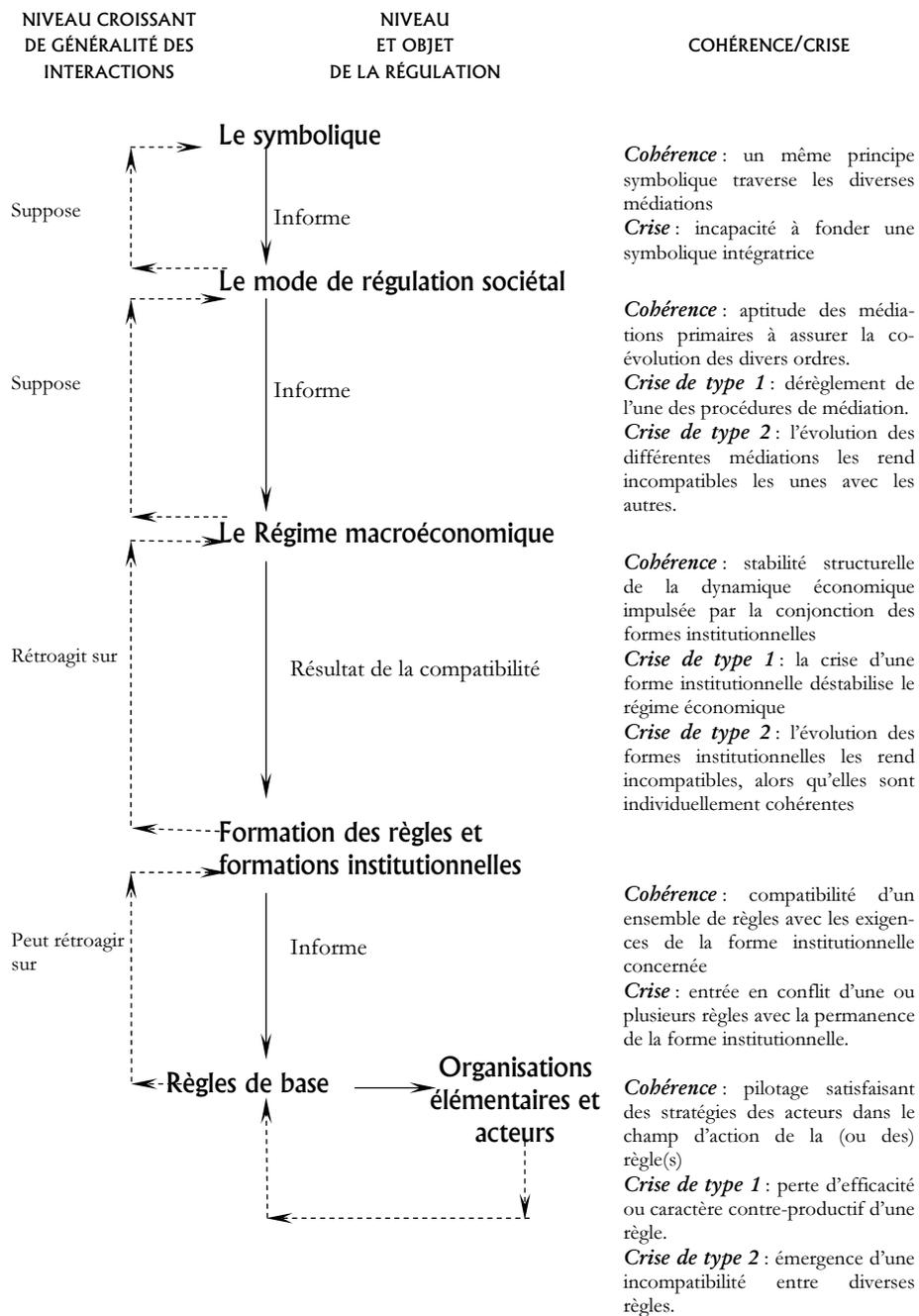
La place du symbolique dans la régulation, impact de l'économique dans les divers champs

À l'origine, comme la TR s'inscrit dans une réévaluation critique de l'héritage marxiste, les représentations et idéologies des acteurs sont certes présentes dans le fonctionnement au jour le jour des formes institutionnelles, mais elles ne font pas l'objet d'analyses explicites. Par contraste, dans la SPB, le capital symbolique est une catégorie essentielle introduite dès les premiers travaux et qui marque un apport majeur aux sciences sociales (Terray [2002]). Par spécialisation, plus que par ignorance, les régulationnistes se sont concentrés sur le traitement du capital économique, d'autant plus qu'ils veulent, à l'origine tout au moins, expliquer des phénomènes essentiellement économiques tels que l'inflation, la croissance, la productivité ou encore l'évolution du taux de profit en longue période.

Mais le développement des deux programmes de recherche fait apparaître un certain croisement des préoccupations. D'un côté, au fil des recherches, la SPB prend de plus en plus en compte l'impact de la forme proprement économique du capital qui pénètre et se manifeste dans chacun des champs. On l'a déjà souligné, les références à l'économie comme discipline, comme objet et comme implication quant au fonctionnement des autres champs, vont se multiplier chez Pierre Bourdieu à partir du milieu des années 90. D'un autre côté, la recherche de fondements théoriques aux cinq formes institutionnelles de la TR, tout comme l'observation des années 90, conduisent à s'interroger sur des notions qui, de près ou de loin, concernent le symbolique. C'est le cas lorsque l'on recherche les référentiels qui légitiment le retour en force des idées néolibérales (Théret [1999a]). On touche directement la question du pouvoir symbolique lorsque l'on entend rendre compte de l'inflexion, puis du complet retournement, des politiques économiques qui avaient caractérisé les Trente glorieuses (Lordon [1999]). Le développement même des recherches montrant l'impossibilité d'un fondement individualiste de la monnaie débouche d'abord sur la question de la violence (Aglietta, Orléan [1982]) puis se prolonge en une interrogation, plus générale encore, portant sur la légitimité et la souveraineté (Aglietta, Orléan [1998] ; [2002]). L'analyse de l'innovation technologique (les technologies de l'information et de la communication) et/ou organisationnelle (les jeunes pousses) et plus encore du processus d'évaluation des actifs financiers dans les secteurs nouveaux fait ressortir le rôle déterminant des croyances (Orléan [2000] ; Boyer [2002]).

Ainsi, au cœur même du champ supposé emblématique de la pure rationalité économique – les marchés financiers – se trouveraient la croyance, le symbolique, bref des représentations qui sont très largement extra-économiques... et qui pourtant ont un impact dans le profil d'évolution des bourses, des taux de change, et par voie de conséquence, sur les évolutions macroéconomiques elles-mêmes. *Nolens volens*, voilà la TR engagée dans l'un des programmes de recherche les plus difficiles des sciences sociales contemporaines. À la lumière des transformations observées depuis deux décennies, tout particulièrement dans le domaine de la légitimation des politiques économiques, est apparue l'importance déterminante du *symbolique*. Il vient en quelque sorte légitimer les médiations sociales et couronner le régime macroéconomique (figure 2). *A contrario*, il apparaît que les crises les plus sévères sont sans doute celles qui affectent l'ordre symbolique lui-même. D'où une compréhension renouvelée des divers niveaux et types de crises par la TR.

FIGURE 2. LE SYMBOLIQUE GARANT DES MODES DE RÉGULATION



Source : Aglietta, Boyer, Lordon, Orléan, Théret [2000]

Cette visée d'une théorie générale est en fait au cœur du projet de Pierre Bourdieu... alors que la TR s'est présentée à l'origine comme une théorie qui, en apparence, n'avait qu'une visée limitée : comprendre les transformations du capitalisme, de ses modes de régulation et de ses crises. C'était déjà un chantier redoutable que d'en traiter dans la sphère économique. Et pourtant, quelques décennies plus tard, la TR est renvoyée à une ambition plus grande encore (Aglietta, Boyer, Lordon, Orléan, Théret [2000]) : alors même que dans le champ de l'économie comme discipline triomphe un économicisme sans précédent et que dans beaucoup de sciences sociales continue à s'exporter une variante fort particulière de l'individualisme méthodologique fondée sur des hypothèses de rationalité typiques de l'économie, des économistes visent à insérer leurs travaux dans une approche ouverte aux sciences sociales.

CONCLUSION

La mise en perspective de l'œuvre de Pierre Bourdieu autorise une réinterprétation ainsi que la mise en évidence d'une certaine convergence avec les approches hétérodoxes en économie. De façon plus précise, les développements précédents suggèrent quatre propositions principales.

1. Le recours au *vocabulaire de la théorie néoclassique* avec les notions d'intérêt, de profit, de capital et de marché, a suscité une interprétation réductrice de la théorie de Pierre Bourdieu. L'intérêt se décline selon des modalités qui ne sont en rien la projection de la conception utilitariste et economiciste, le profit désigne simplement les rétributions qui sont spécifiques de chaque champ et non pas leur conversion monétaire. Le capital désigne l'accumulation des compétences à opérer dans un champ et non pas la totalisation d'un capital fondamentalement économique. Enfin, la prépondérance accordée aux relations entre dominant et dominé est loin de soutenir la vision irénique du marché que développent les théories qui postulent une égalité, *de jure* donc *de facto*, des agents sur ces marchés. La théorie des champs, progressivement élaborée, constitue bien une construction originale, et elle peut servir d'inspiration à une *recherche économique alternative*.

2. Il est abusif de considérer que Pierre Bourdieu ne peut penser que la *reproduction* de positions invariantes dans un champ. En effet la mise en mouvement à travers l'analyse historique et l'enquête de terrain des concepts de base fait au contraire apparaître une multiplicité de *facteurs d'évolution, de changement, voire de crise ouverte*. La plupart des ouvrages et travaux convergent en effet vers l'analyse d'une crise qui peut dériver des stratégies d'innovation des dominants d'un champ, de l'entrée de nouveaux acteurs dotés d'habitus qui ont été formés dans d'autres champs et contextes, de la redéfinition endogène des frontières entre champs sous l'effet des luttes dont elles sont le lieu. Il ne faut pas oublier en outre le rôle essentiel de la compétition pour le pouvoir sur le pouvoir de l'État, c'est-à-dire son action dans la constitution ou l'évolution d'un champ. Enfin, l'altération du contexte général peut susciter une désynchronisation entre habitus et champ, configuration fréquemment observée dans les sociétés contemporaines.

3. Ce faisant, la théorie de Pierre Bourdieu n'est pas sans écho pour le programme de *recherche régulationniste*. En effet, à l'origine, le *concept d'habitus* est apparu pertinent pour rendre compte d'une part de l'historicité de la formation de ce que les théories microéconomiques qualifient de préférences, d'autre part de leur évolution dès lors que change le contexte institutionnel. En un sens, une fraction notable des nouvelles théories institutionnalistes, à la suite de Douglass North par exemple, adopte ce même point de vue. Il est de plus partagé par les chercheurs anglo-saxons qui s'inscrivent dans le programme de la sociologie économique... dont l'un des inspirateurs fût précisément Pierre Bourdieu. L'approfondissement de la problématique régulationniste a conduit depuis lors à développer un holindividualisme, en vertu duquel *toute rationalité est située* par rapport au contexte, en particulier institutionnel. Dans la longue période, la structuration des formes institutionnelles se trouve avoir un impact déterminant sur la dynamique des habitus. Mais cette adéquation est toujours approximative et limitée dans le temps.

4. Il est clair que sociologie de Pierre Bourdieu et théorie de la régulation n'ont pas les mêmes objectifs et ne développent des notions et concepts identiques. Il est d'autant plus remarquable de noter une convergence quant à l'hypothèse du *rôle central du politique*, constitutive tant de l'identité sociale d'un groupe que garant des compromis institutionnels qui sont au cœur des modes de régulation et régimes de croissance. Ainsi est-il impossible d'opérer une clôture de la discipline sociologique – qui viserait à expliquer le social par le social – pas plus que de la discipline économique – qui continue à vouloir fonder l'économie à partir de la stricte rationalité économique. L'articulation avec le politique est essentielle, aussi bien pour comprendre le fonctionnement d'un champ ou les caractéristiques d'un mode de régulation que pour en analyser les crises.

Si l'on adopte cette grille d'analyse, la vertu générative de l'œuvre de Pierre Bourdieu est loin de s'être épuisée. Il faut souhaiter qu'elle suscite un renouveau des interprétations et des recherches dans les divers champs des sciences sociales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGLIETTA Michel (1976), *Régulation et Crises du Capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy, 2e Édition [1982].
- AGLIETTA Michel (1998), « Le capitalisme de demain », *Note de la fondation Saint-Simon*, novembre
- AGLIETTA Michel, BOYER Robert, LORDON Frédéric, ORLÉAN André, THÉRET Bruno (2000), « La théorie de la régulation. Nouveaux fondements, analyses et propositions », Ronéotypé CEPREMAP, Mai.
- AGLIETTA Michel, BRENDRER Anton (1983), *Métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calmann-Lévy.
- AGLIETTA Michel, ORLÉAN André (1982), *La violence de la monnaie*, Presses Universitaires de France, Paris, Éditions Japonaise, Tokyo, Fujiwara [1992].
- AGLIETTA Michel, ORLÉAN André (1998), *La monnaie souveraine*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- AGLIETTA Michel, ORLÉAN André (2002), *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- AKERLOF George (1990) « The Fair-Wage Hypothesis and Unemployment », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. CV, May, p. 255-83.
- AMABLE Bruno (2000), « Institutional complementarity and diversity of social systems of innovation and production », *Review of International Political Economy*, 7 (4), p. 645-687.
- AMABLE Bruno, BOYER Robert, LORDON Frédéric (1995), « L'ad hoc en économie : la paille et la poutre », dans A. D'AUTUME et J. CARTELIÉ Eds, *L'Économie devient-elle une science dure ?*, Paris, Economica, p. 267-290.
- AMABLE Bruno, ERNST Ekkehard, PALOMBARINI Stefano (2000), « Institutional complementarity : labor markets and finance », mimeograph CEPREMAP.
- BECKER Gary (1996), *Accounting for Tastes*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- BEFFA Jean Louis, BOYER Robert, TOUFFUT Jean-Philippe (1999), « Les relations salariales en France : État, entreprises, Marchés financiers », *Notes de la Fondation Saint Simon*, n° 107, Juin.
- BERGER Suzanne, DORE Ronald Eds (1996), *National Diversity and Global Capitalism*, Ithaca, London, Cornell University Press.
- BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent (1991) *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, Collection NRF essais.
- BOURDIEU Pierre (1958), *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2002 (8^e ed.).
- BOURDIEU Pierre (1962), « Célibat et condition paysanne », *Études rurales*, n° 5-6, avril-septembre, p. 32-135.
- BOURDIEU Pierre (1966), *L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre (1980a), *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre (1980b), *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre (1981), « Décrire et prescrire. Note sur les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 38, mai, p. 69-74.
- BOURDIEU Pierre (1984), *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre (1987), *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre (1989), *La noblesse d'état*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre (1992a), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Entretien avec Loïc G.D. Wacquant, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre (1992b), *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre (dir.) (1993), *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre (1996), *Sur la télévision*, Paris, Liber/Raisons d'agir.
- BOURDIEU Pierre (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre (1998a), *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre (1998b), *Contre-feux 1. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Liber/Raisons d'agir.
- BOURDIEU Pierre (2000a), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre (2000b), *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- BOURDIEU Pierre (2001a), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Éditions Raison d'agir.
- BOURDIEU Pierre (2001b), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre (2001c), *Contre-feux 2. Pour un mouvement social européen*, Paris, Raison d'Agir.
- BOURDIEU Pierre (2002a), *Interventions politiques 1961-2001. Textes et contextes d'un mode spécifique d'intervention politique*, Paris, Agone éditeur.
- BOURDIEU Pierre (2002b), *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude (1964), *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude (1970), *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, CHAMBOREDON Jean-Claude (1967), *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Paris, EHESS.
- BOWLES Samuel, BOYER Robert (1990), « Labour Market Flexibility and Decentralisation as Barriers to High Employment? Notes on Employer Collusion, Centralised Wage Bargaining and Aggregate Employment » *Labour Relations and Economic Performance*, R. BRUNETTA and C. DELL'ARINGA (Eds), Londres, MacMillan, p. 325-353.

- BOYER Robert (1978), « Les salaires en longue période », *Économie et Statistique*, n° 103, Septembre, p. 27-57.
- BOYER Robert (1986a), *La théorie de la régulation. Une analyse critique*, Paris, La Découverte.
- BOYER Robert (dir.) (1986b), *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte.
- BOYER Robert (1988), « Formalizing Growth Regimes », dans DOSI Giovanni, FREEMAN Christopher, NELSON Richard, SILVERBERG Gérard et SOETE Luc, (eds), *Technical change and economic theory*, Londres, Pinter.
- BOYER Robert (1990), « Le bout du tunnel ? Stratégies conservatrices et nouveau régime d'accumulation », *Économies et Sociétés*, Série Théorie de la Régulation, R, n° 5, Décembre, p. 5-66.
- BOYER Robert (1991), « Capital Labor Relation and Wages Formation : Continuities and Changes of National Trajectories Among OECD Countries », dans T. MIZOGUCHI Ed. *Making Economies, More Efficient and More Equitable*, Oxford University Press et Tokyo, Kinokunya, p. 297-340.
- BOYER Robert (1995), « Wage Austerity or/and An Educational Push : The French Dilemma », *Labour*, (IIRA), Special Issue 1995, p. S19-S65.
- BOYER Robert (1999), « Le politique à l'ère de la mondialisation et de la finance : le point sur quelques recherches régulationnistes », *L'Année de la régulation 1999*, Vol. 3, Paris, La Découverte, p. 13-75.
- BOYER Robert (2000), « Is a Finance-led Growth Regime a Viable Alternative to Fordism ? À Preliminary Analysis » *Economy and Society*, Vol. 29, n° 1, February, p. 111-145.
- BOYER Robert (2001a), « Les économistes face aux innovations qui font époque », *Revue économique*, 52 (5), p. 1065-1115.
- BOYER Robert (2001b), « Promoting Learning in the Enterprise : The Lessons from International Comparisons in the Light of Economic Theory », Communication prepared for the International Conference on *Adult Learning Policies*, Co-organized by OECD and KRIVET, Seoul, Korea, 5-7 December.
- BOYER Robert (2001c), « Lorsque l'économiste rencontre le politique », Préface à l'ouvrage de Stefano Palombardini *La rupture du compromis social italien*, Paris, CNRS Éditions, p. 5-20.
- BOYER Robert (2002), *La croissance début de siècle*, Paris, Albin Michel.
- BOYER Robert (2003), « L'avenir de l'économie comme discipline », *Alternatives économiques*, Hors série « *La science économique aujourd'hui* », n° 57, 3^e trimestre, p. 60-63.
- BOYER Robert, CAROLI Ève (1993), « Changement de paradigme productif et rapport éducatif », ronéotypé CEPREMAP, octobre – « Production Regimes, Education and Training Systems : From Complementarity to Mismatch ? », Ronéotypé, Paris, CEPREMAP, décembre.
- BOYER Robert, CHARRON Elsie, JÜRGENS Ulrich, and TOLLIDAY Steven (Eds) (1998), *Between Imitation and Innovation*, Oxford, Oxford University Press.
- BOYER Robert, FREYSSINET Michel (2000), *Les modèles productifs*, Repères, Paris, La Découverte.
- BOYER Robert, MISTRAL Jacques (1978), *Accumulation, Inflation, Crises*, Presses Universitaires de France, Paris, Seconde édition actualisée et refondue 1982.
- BOYER Robert, ORLÉAN André (1991), « Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire », *Revue Économique*, n° 2, mars, p. 233-272.
- BOYER Robert, SAILLARD Yves (2002), *Théorie de la Régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- BOYER Robert, YAMADA Toshio (eds) (2000), *Japanese Capitalism in Crisis*, Londres, Routledge.
- CAILLÉ Alain (1994), *Don, intérêt et désintéressement*, Collection recherches, Paris, la découverte.
- CAMERON Samuel (2002), *The Economics of Sin. Rational Choice or No Choice at All ?*, Cheltenham, UK, Edward Elgar.
- CAMPINOS-DUBERNET Myriam (1984), « Emploi et gestion de la main-d'œuvre dans le BTP », *Dossier du CE-REQ*, n° 34
- CARLES Pierre (2001), « La sociologie est un sport de combat », Buena Vista Home Entertainment, Vidéo.
- CAROLI Ève (1995), *Formation, institutions et croissance économique*. Thèse de Doctorat, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, Institut d'Études Politiques.
- CEPREMAP-CORDES (1977), *Approches de l'inflation : l'exemple français*, BENASSY J.-P., BOYER R., GELPI R.-M., LIPIETZ A., MISTRAL J., MUNOZ J., OMINAMI C., Rapport de la convention de recherche n° 22/176, décembre.
- CEPREMAP-CORDES (1978), « Approches de l'inflation : l'exemple français », *Recherches Économiques et Sociales*, n° 12, Paris, La Documentation française, octobre.
- CHANTEAU Jean-Pierre (2003), « La dimension socio-cognitive des institutions et de la rationalité : éléments pour une approche holindividualiste », *L'Année de la Régulation 2003 ?* Vol. 7, Paris, Presses de Sciences-Po, p. 45-90.
- CHARTRES Jacques-André (2002), « Le changement de modes de régulation : apports et limites de la formalisation », dans BOYER Robert, SAILLARD Yves (Dir.), *Théorie de la Régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 273-284.
- Japonaise*, Paris, C. Bourgeois.
- CORIAT Benjamin (1991). *Penser A L'envers. Travail Et Organisation Dans La Firme*
- DELORME Robert, ANDRÉ Christine (1983), *L'État et l'économie*, Paris, Seuil.
- DOUGLAS Mary (1989), *Ainsi pensent les institutions*, SOGEDIM, Editions Usher, [1986]. Éd. Française.
- DUMÉNIL Gérard, LÉVY Dominique (2002), *Économie marxiste du capitalisme*, Repères, n° 349, Paris, La Découverte.

- DU TERTRE Christian (2002), « Une approche sectorielle du travail », in BOYER Robert, SAILLARD Yves (Dir.), *Théorie de la Régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 323-331.
- ELIAS Norbert (1974), *La Société de cour*, Trad. Française, Paris, Calmann-Lévy.
- FAVEREAU Olivier (1993), « Théorie de la régulation et économie des conventions : canevas pour une confrontation », *La lettre de la régulation*, n° 7.
- FAVEREAU Olivier (2001), « L'économie du sociologue ou : penser (l'orthodoxie) à partir de Pierre Bourdieu », in: Lahire B. (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu : dettes et critiques*, La Découverte/poche, Paris, pp. 255-314.
- FLIGSTEIN Neil (2001), *The Architecture of Markets. An Economic Sociology of Twenty-First Century Capitalist Societies*, Princeton, Princeton University Press.
- FOURCADE-GOURINCHAS Marion (2002), « Les économistes et leurs discours: traditions nationales et science universelle ». *Sciences de la Société*, n° 53, February.
- GARCIA Marie-France (1986), « La construction sociale d'un marché parfait : le marché au cadran de Fontaines-en-Sologne », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 65, Novembre, p. 2-13.
- GAURON André (1999), « L'œuvre réformatrice de Pierre Bérégovoy », Paris Comité pour l'histoire économique et financière.
- GRASS Gunter (1999), « Vu d'en bas », entretien avec Pierre Bourdieu, Allemagne, Arte Vidéo.
- HILDENBRAND Werner (1997), « On the empirical evidence of microeconomic demand theory », in D'AUTUME Antoine, CARTELIER Jean (eds), *Is Economics becoming a hard science ?*, Cheltenham, Edward Elgar.
- KIRMAN Alan (1992), « Whom and what does the representative individual represent? », *Journal of Economic Perspectives*, 6 (2), p. 117-136.
- LAFERTÉ Gilles (2002), *Folklore savant et folklore commercial : reconstruire la qualité des vins de Bourgogne. Une sociologie économique de l'image régionale dans l'entre-deux-guerres.*, Thèse EHESS, Décembre.
- LEBARON Frédéric (2000), *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Liber/Seuil.
- LESOURNE Jacques (1991), *Économie de L'ordre et du Désordre*, Paris, Économisa.
- LIPIETZ Alain (1984) *L'audace ou l'enlisement*, Paris, La Découverte.
- LIPIETZ Alain (1993) *Vert-espérance. L'avenir de l'écologie politique*, Paris, La Découverte.
- LORDON Frédéric (1997a), *Les quadratures de la politique économique*, Paris, Albin Michel.
- LORDON Frédéric (1997b), « Endogeneous structural change and crisis in a multiple time scales growth model », *Journal of Evolutionary Economics* 7 (1), February, p. 1-21.
- LORDON Frédéric (1999), « Croyances économiques et pouvoir symbolique », *L'année de la régulation 1999*, vol. 3, Paris, La découverte, p. 169-210.
- LORDON Frédéric (2000), *Fonds de pension. Piège à cons ? Mirage de la démocratie salariale*, Paris, Raison d'Agir.
- LORDON Frédéric (2002), *La politique du capital*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- LORDON Frédéric (2003), *Et la vertu sauvera le monde... Après la débâcle financière, le salut par l'« éthique »*, Paris, Raisons d'Agir.
- MENGER Pierre.-Michel. (2002), *Portrait de l'artiste en travailleur : métamorphose du capitalisme*, La République des idées, Paris, Seuil.
- MINGA A., SALMON P., WOLFELSPERGER A. (1985), *Méthodologie économique*, Thémis, Paris, PUF.
- NORTH Douglass C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge and New York, Cambridge University Press.
- ORLÉAN André (2000), *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob.
- PALOMBARINI Stefano (2001), *La rupture du compromis social italien*, Paris, CNRS Editions.
- PETIT Pascal (1986), *Slow Growth and the Service Economy*, London, Frances Pinter.
- PETIT Pascal (1998), « Formes structurelles et régimes de croissance de l'après fordisme », *L'Année de la régulation 1998*, Paris, La Découverte, p. 169-196.
- SPENCE Michael (1973), « Job Market Signaling », *The Quarterly Journal of Economics*, August, p. 353-74.
- STIGLITZ Joseph (1987), « The Causes and the Consequences of the Dependence of Quality on Price », *Journal of Economic Literature*, Vol. 25, March, p. 1-48.
- TADDEI Dominique, CORIAT Benjamin (1993), *Made in France*, Paris, Librairie Générale Française « Le Livre de Poche ».
- TERRAY Emmanuel (2002), « réflexions sur la violence symbolique », dans LOJKINE Jean (dir.), *Les sociologies critiques du capitalisme*, Paris, PUF, p. 11-23
- THÉRET Bruno (1992), *Régimes économiques de l'ordre politique*, Paris, PUF.
- THÉRET Bruno (1999a), « La régulation politique : le point de vue d'un économiste », dans COMMAILLE Jacques, JOBERT Bruno (dir.), *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ.
- THÉRET Bruno (1999b), « L'effectivité de la politique économique : de l'autopoïèse des systèmes sociaux à la typologie du social », *L'année de la régulation 1999*, vol. 3, La découverte, Paris, p. 127-167.
- WHITE Harrison (2002), *From network to market*, Princeton, Princeton University Press.